

Leur société

- Contre les violences policières 3
- Le racisme de la police, un produit de l'ordre social 3
- Circulez, y a rien à voir 3
- Le genou à terre de Castaner 3
- EDF et ses concurrents : bataille d'électrons 4
- Pouvoir d'achat : les inégalités se creusent 4
- Trêve hivernale : combien d'expulsions à venir ? 4
- Clermont-Ferrand : policiers racistes 4
- Constitution : tous ces trucs qui ne servent à rien 4
- Accords de performance : le règne du chantage 5
- Medef : le patronat ne veut pas de freins 5
- Gouvernement - syndicats : une comédie vue et revue 5
- Licenciements : le grand patronat, fabricant de chômeurs 6
- Pandémie : le sort peu enviable des autres malades 6
- Chloroquine : remède... contre la bêtise des dirigeants 6
- Nos lecteurs écrivent : une rentrée pas très classe 6
- Manifestons le 16 juin 7
- Apprentissage : plus de cadeaux pour le patronat 7
- Masques : de la pénurie lamentable à la surproduction ridicule 7
- Les réseaux de transport : victimes du Covid et de la rapacité patronale 16

Dans le monde

- États-Unis : contre le racisme et les violences policières 8
- Le genou à terre de Colin Kaepernick 8
- Russie : pollution géante dans l'Arctique 9
- Banques centrales : guichets ouverts pour les capitalistes 9
- Mali : explosion de colère et mécontentement social 10
- Émirats arabes unis : Altrad capitaliste et esclavagiste 10
- Afrique, une situation dramatique 10
- Libye : la guerre pour le pétrole 16

Dans les entreprises

- Hôpitaux : prime à la division 11
- Hôpital Le Vinatier - Bron 11
- CU d'Angers 11
- Soignants : au front sans armes 11
- RATP - Bus : fichier illégal 12
- Ikea : le retour des « truands du patronat » 12
- Frichti 12
- Renault - Choisy : quatre jours de grève 13
- Manifestation et solidarité 13
- Hutchinson Chalette-sur-Loing 13
- Camaïeu - Roubaix 14
- Travailleurs agricoles 14
- Seris - Ille-et-Vilaine 14
- Aéronautique : pluie de milliards pour le patronat 15
- Lubrizol - Rouen 15

Des États-Unis au monde entier : à bas le racisme et les violences policières !

L'onde de choc créée par le meurtre de George Floyd, il y a deux semaines à Minneapolis, continue de se propager au monde entier. Aux États-Unis, ces derniers jours, des centaines de milliers de personnes ont encore manifesté pour crier leur colère. Leur colère contre le meurtre raciste, de sang-froid, d'un homme à terre et menotté, qui dit qu'il ne peut plus respirer et va mourir. Leur colère contre ce sinistre écho de l'époque des lynchages et de la ségrégation, cette barbarie avec laquelle le capitalisme américain s'est construit. Comme cela a été dit lors d'un hommage, ce genou sur le cou de George Floyd, c'est celui qui écrase depuis longtemps les Noirs américains, aujourd'hui discriminés au travail, pour le logement, dans l'éducation et la santé, ainsi que l'a montré le lourd tribut qu'ils ont payé au coronavirus.

Quand Obama a été élu, certains ont dit que c'était la preuve que le pays avait soldé l'héritage de l'esclavage et de la ségrégation. On voit aujourd'hui que ce racisme gangrène toujours l'appareil d'État américain, de la base au sommet. Il le gangrène à la base, avec ces flics racistes, chargés de défendre la loi et la propriété bourgeoise, et pour laquelle la vie des pauvres, des Noirs en particulier, ne vaut pas cher. Il le gangrène avec ces juges, qui les emprisonnent massivement et, au sommet, avec des hommes comme Trump, qui a fait sa carrière politique en stigmatisant les Noirs.

L'explosion de colère de ces derniers jours est sans doute aussi alimentée par la crise terrible que traverse la classe ouvrière américaine, avec ses 41 millions de travailleurs licenciés, avec ces dizaines de millions de personnes qui font la queue à l'aide alimentaire, tandis que Wall Street a retrouvé sa santé d'avant l'épidémie.

L'extension des manifestations au monde entier, de Buenos Aires à Sydney, de Jérusalem à Montréal, de Nairobi à Tokyo, résulte du fait que, partout, le racisme est présent. Partout, les violences s'abattent sur ceux qui, aux yeux des policiers, n'ont pas la bonne couleur de peau, la bonne nationalité et qui ont en outre, comme George Floyd, le tort d'être pauvres.

En France, des dizaines de milliers de personnes, des jeunes notamment, ont manifesté, malgré les interdictions. Le ministre Castaner

s'en est offusqué, expliquant que la France est différente des États-Unis, et qu'ici la police n'est pas raciste. «*Des violences policières en France, cela n'existe pas, c'est un mensonge*», a renchéri le président du parti Les Républicains, tandis que le Rassemblement national appelait à la répression des manifestations par la police. Quel touchant consensus contre ces jeunes qui crient leur rejet du racisme !

La réalité, c'est que la police tue ici aussi, comme le sait la famille d'Adama Traoré, qui se bat depuis des années pour faire la vérité sur son décès aux mains des gendarmes. La réalité, c'est que la police est gangrénée par le racisme ici aussi, comme l'illustrent de nombreux épisodes récents. Il y a un mois, deux policiers marseillais ont été condamnés à des peines de prison pour avoir passé à tabac un jeune Afghan sur un parking; après s'être défoulé, un des deux policiers avait dit à l'autre : «*Ça fait du bien !*» À L'Île-Saint-Denis, fin avril, des policiers ont tabassé un Égyptien qu'ils avaient sorti de la Seine. «*Un bicot comme ça, ça nage pas*», avait glissé l'un. Il y a quelques jours, un groupe Facebook de milliers de policiers débordait de propos orduriers.

Oui, la police est tout à la fois traversée par le racisme et violente, en particulier contre les immigrés et les plus pauvres. Partout, l'État défend un système fondé sur l'exploitation et les inégalités sociales. Cela nécessite l'usage de la force et de la violence, et pour cela l'État s'appuie sur la police. Le rôle des forces de répression est de défendre la propriété privée de l'économie et le sacro-saint profit, et de veiller à ce que les opprimés subissent l'oppression sans se révolter.

Synonyme d'oppression, le capitalisme charrie avec lui tous ces préjugés qui opposent les prolétaires à d'autres prolétaires : le racisme, le nationalisme, la xénophobie et le sexisme. Ne pouvant régner qu'à condition de diviser, il dresse les pauvres contre d'autres pauvres. Partout, à Minneapolis comme ailleurs, les États capitalistes ont besoin d'hommes de main qui entretiennent ces divisions.

Alors, il faut espérer que le combat engagé ces jours derniers contre le racisme et les violences de la police se poursuive, qu'il s'amplifie et qu'il s'attaque à la racine du mal, au capitalisme lui-même.



À Paris, samedi 6 juin.

Contre les violences policières : la jeunesse en nombre

Malgré les interdictions de manifester sous prétexte de crise sanitaire, les rassemblements et manifestations se sont multipliés depuis mardi 2 juin pour dénoncer les violences de la police et l'impunité dont elle bénéficie.

20 000 personnes mardi 2 juin devant le tribunal, porte de Clichy à Paris, plusieurs milliers à Saint-Étienne... De nouveau des dizaines de milliers dans la rue vendredi et samedi derniers. Plus d'un millier à Caen, 4 000 à Strasbourg, 5 500 à Paris, ces manifestations montrent que la colère ne faiblit pas. La mort de George Floyd aux États-Unis et les manifestations américaines encore bien plus nombreuses ont bien sûr encouragé de nombreuses personnes à descendre dans la rue.

Les jeunes forment les gros bataillons des manifestants. Beaucoup viennent des banlieues populaires. C'était souvent leur première

manifestation et ils ont découvert, tout étonnés, leur nombre et leur colère.

En butte aux contrôles parfois humiliants de la police, ils n'ont pas besoin d'enquêtes de journalistes pour savoir qu'il existe des policiers racistes. Les insultes, les contrôles au faciès sont pour certains quotidiens, et le confinement n'a rien arrangé.

Quand les jeunes policiers arrivent des quatre coins de la France en banlieue parisienne, par exemple, ils ne sont pas forcément racistes. Mais le rôle qu'on leur fait jouer suscite rapidement parmi eux la méfiance envers les jeunes de banlieue, envers les plus pauvres. Et dans les commissariats de



SERGE D'IGNAZIO

À Paris, samedi 6 juin.

banlieue, à l'abri des regards, il est fréquent que les insultes voire les coups pleuvent sur des jeunes arrêtés. La mort d'Adama Traore à Persan a été précédée par celle de Babacar à Rennes, tué de cinq balles

à bout portant, par la mutilation de Théo à Aulnay-sous-Bois. Dans toutes ces affaires, l'État a protégé les policiers et ces crimes sont demeurés impunis.

Les jeunes qui descendent dans la rue contre

les violences et le racisme de la police ont raison. Et l'État s'inquiète de voir leur colère se tourner contre le système responsable de toute cette pourriture.

Aline Urbain

Le racisme de la police, un produit de l'ordre social

Alors que de nombreux jeunes manifestent contre les violences et le racisme de la police, la presse a mis en lumière l'existence de groupes Facebook, sur lesquels des milliers de policiers déversent leurs insanités racistes, antisémites, homophobes et sexistes.

Macron a réagi en demandant « des propositions claires pour améliorer la déontologie des forces de l'ordre » à Édouard Philippe et à Christophe Castaner, le ministre de l'Intérieur. Celui-ci, lors de sa conférence de presse du 8 juin, a annoncé le renforcement de l'usage des caméras lors des

contrôles d'identité. C'était déjà l'une des mesures phares du gouvernement Hollande, et cela n'a rien changé car les policiers s'en servent à leur convenance. Il a aussi déclaré que les méthodes d'étranglement seraient abandonnées.

Mais les violences policières ne se limitent pas à

quelques techniques d'interpellation. Le racisme d'une partie de la police est avant tout social, c'est un racisme à l'égard de la fraction la plus pauvre, souvent d'origine immigrée, des classes populaires. Il a ses racines dans le rôle social de la police au sein d'un système foncièrement injuste et inégalitaire. Protéger les riches, le grand patronat contre les grévistes, les propriétaires de logement contre les locataires qui ne peuvent plus payer, les magasins qui regorgent de marchandises bien trop chères

pour le salarié moyen, voilà le véritable rôle de la police.

Cette société, qui charrie de multiples discriminations et justifie par toute son idéologie la supériorité sociale des plus riches, ne peut qu'engendrer une police gangrenée par le mépris social, le racisme et la haine de la jeunesse des banlieues populaires.

Les partis de gauche et notamment le PCF, dans leurs critiques des politiques gouvernementales, évoquent une « police républicaine » qui serait respectueuse de la population et de

ses droits. Outre le fait que la récente expérience de la gauche au pouvoir n'a rien changé au comportement de la police, c'est oublier tout le rôle social qu'elle joue dans une république qui n'a rien d'idéal et qui est la forme politique du système de domination de classe. En ce sens, la police, en France comme aux États-Unis, est bien républicaine, mais aussi inégalitaire et raciste, à l'image de la société qu'elle défend. C'est bien cela qu'il faut changer.

A. U.

Circulez, y'a rien à voir

« Ce que je ne comprends pas, c'est qu'on ne mette pas en cause la hiérarchie policière quand il y a de manière évidente un problème. Il faut qu'il y ait des procédures judiciaires et il faut ensuite qu'il y ait une responsabilité policière et administrative quand il y a des comportements déviants. »

L'auteur de cette déclaration n'est autre qu'Emmanuel Macron, qui l'a faite en 2017, quelques jours avant d'être élu président, alors qu'il cherchait à se démarquer de sa concurrente Marine Le Pen.

C'est pourtant le même Macron, une fois à l'Élysée, qui a déclaré qu'il était, selon lui, « inacceptable dans un État de droit, de parler de violences policières », récusant ce terme car « la violence est d'abord dans la

société ».

C'est que Macron voulait avant tout soutenir sa police, mise en cause notamment pour ses brutalités contre les manifestants gilets jaunes.

Sous l'effet du vent qui souffle actuellement dans les rues, Macron pousse aujourd'hui son ministre Castaner à condamner les policiers racistes. C'est drôle comme les événements peuvent faire réfléchir.

Lucien Déroit

Le "genou à terre" de Castaner

À la suite des rassemblements contre le racisme et les violences policières, le ministre de l'Intérieur, Castaner, s'est exprimé le 8 juin « au sujet de la question du racisme et de la mise en cause des forces de l'ordre ».

Le ministre de l'Intérieur, qui lors des manifestations des gilets jaunes ou de celles contre la réforme des retraites s'est illustré par ses déclarations provocatrices, a dû changer de ton, incité par le gouvernement et par Macron à ne pas souffler sur les braises. Il a donc pris l'engagement de poursuivre tout policier qui manquerait à ses devoirs « républicains », ou encore celui d'abandonner la prise par le cou, méthode dite de l'étranglement.

Quant aux accusations

de racisme dans la police, alimentées encore dernièrement par les révélations sur des paroles proférées par des policiers sur Facebook ou WhatsApp. Castaner a évidemment voulu préciser qu'« il n'y a pas d'institution raciste ». Mais il a voulu se montrer ferme en annonçant que, dans les cas avérés, il y aurait une sanction administrative, voire une suspension.

Ce n'est pas la première fois qu'un ministre de l'Intérieur parle de sanctions exemplaires, et de tolérance

zéro face aux comportements racistes de la police, sans que cela soit suivi d'une quelconque mesure. Des générations de jeunes et de moins jeunes issus de l'immigration peuvent en témoigner.

Si les déclarations de Castaner ont suffi à provoquer une levée de boucliers du syndicat de police Alliance et des politiciens de droite et d'extrême droite, ces annonces risquent fort de ne pas calmer la colère des manifestants.

Le gouvernement voudrait déminer une colère qui gagne toute une partie de la jeunesse et qui pourrait bien ne pas s'arrêter à la remise en cause des pratiques de la police.

Aline Rétesse

EDF et ses concurrents : bataille d'électrons

Entre EDF et certains de ses concurrents, appelés alternatifs, c'est la guerre. Guerre juridique, certes, mais à couteaux tirés. Sans que les clients aient à y gagner quoi que ce soit.

Il existe un règlement baptisé Arenh (accès régulé à l'électricité nucléaire historique) qui oblige EDF à vendre à ses concurrents le quart de sa production nucléaire, à un certain tarif. Ensuite, les concurrents alternatifs en question peuvent revendre cette électricité, en y gagnant évidemment, et ils avaient donc passé commande à EDF d'une certaine quantité d'électricité, par contrat. Mais avec l'épidémie, la consommation a beaucoup baissé et les prix sur le marché de gros, qui existe parallèlement, sont passés très en dessous du tarif de l'Arenh qui est de 42 euros le mégawattheure. Du coup, les fournisseurs alternatifs se sont sentis piégés et trois d'entre eux, dont Total, se sont adressés au tribunal pour faire annuler leur contrat, au motif d'un cas de force majeure. Celui-ci leur a donné raison, au grand dam d'EDF.

EDF vient de riposter,

le 2 juin, en rompant les contrats avec ces trois alternatifs, jusqu'à la fin de l'année. Or, avec la reprise économique attendue, l'Arenh devrait redevenir intéressant!

On en est là de cette bataille judiciaire, qui n'est certainement pas finie. Elle a pour origine la décision d'imposer l'existence d'une concurrence pour les fournisseurs d'électricité dans le pays. Or, en France, depuis la nationalisation de l'énergie en 1946, à l'exception de quelques petites centrales, toute l'électricité était fournie par EDF. Restait la CNR, Compagnie nationale du Rhône, avec toutes les centrales hydroélectriques sur le fleuve, gérée par EDF mais avec un statut différent, et bradée ensuite au groupe Suez. Elle ne représente toutefois que 3% de l'électricité totale.

En fait, en l'absence de concurrence, il a fallu l'imposer. Les autorités ont

imposé à EDF de céder à un prix intéressant le quart de sa production nucléaire, soit 100 térawattheures (cent milliards de kilowattheures) à ses concurrents. Des concurrents sont alors apparus, sortis de nulle part, qui sont maintenant une trentaine. L'écrasante majorité de ces alternatifs ne produisent pas un seul électron. Ils se contentent de racheter de l'électricité à EDF, via l'Arenh, puis de la revendre. C'était tellement intéressant qu'ils ont réclamé, à la fin de l'année dernière, que l'on augmente la quantité qui leur était dévolue, passant de 100 à 135 térawattheures, au grand déplaisir d'EDF.

Tout ce dispositif est complètement absurde. Il n'a été conçu que pour donner des parts de marché à des sociétés privées. Et cela en prétendant que cette concurrence –entièrement artificielle –devrait aboutir à une baisse des prix... alors que ceux-ci n'ont fait qu'augmenter. Une des beautés du capitalisme!

André Victor

Clermont-Ferrand : policiers racistes

Mardi 9 juin avait lieu à la cour d'appel de Riom, dans le Puy-de-Dôme, un rassemblement appelé par le comité Justice et Vérité pour Wissam.

La famille de Wissam al Yamni et ses avocats venaient demander devant la chambre de l'Instruction que le juge prenne en compte les actes déposés depuis huit ans pour faire la vérité sur la mort de Wissam, interpellé par la police dans la nuit du 31 décembre 2011 au 1^{er} janvier 2012 dans la cité de La Gauthière à Clermont-Ferrand. En particulier, ils voulaient que le juge d'instruction entende enfin les témoins qui ont vu Wissam être frappé dans le commissariat, avant de

tomber dans le coma. Placé en soins intensifs au CHU, il devait décéder neuf jours plus tard avec des fractures à la tête dont il n'a jamais été tenu compte.

Bien sûr, avec le temps mais pas seulement, beaucoup de preuves ont disparu. Seules demeurent des expertises médicales bâclées selon lesquelles Wissam serait mort suite à l'absorption de stupéfiants, qui sont contredites par des contre-expertises indépendantes.

Ces méthodes révoltantes

pour empêcher un vrai procès n'ont pas entamé la détermination de la famille pour faire la lumière sur les vraies causes de la mort de Wissam. Aujourd'hui leur combat rejoint celui ouvert après la mort de George Floyd, n'en déplaise à Monsieur Castaner: « George Floyd, Minneapolis, Wissam al Yamni Clermont-Ferrand », pouvait-on lire sur des pancartes lors du rassemblement du vendredi 5 juin en mémoire de George Floyd place de Jaude à Clermont-Ferrand, qui comptait plus de 500 personnes.

Correspondant LO



Pouvoir d'achat : les inégalités se creusent

Ministres et médias somment la population de dépenser les 55 milliards d'euros qu'elle aurait épargnés pendant la crise sanitaire, afin de soutenir le commerce et de relancer l'activité. Mais qui détient réellement ce bas de laine?

Si on en croit un récent sondage Cofidis/CSA, ce ne sont ni les artisans et commerçants qui ont perdu 74% de leur pouvoir d'achat, ni les chômeurs qui en ont perdu 59%, ni les ouvriers avec

une chute de 56%, tandis que celle des employés est de 54%, ou celle des jeunes est de 52%. Une seule catégorie a été nettement épargnée, celle des hauts revenus: pour 75% d'entre eux la crise a en effet été indolore. Mais ce n'est pas à ceux-là que le patronat et le gouvernement entendent faire payer la crise, mais à tous ceux qui ont déjà beaucoup perdu.

J.F.

Trêve hivernale : combien d'expulsions à venir ?

La trêve hivernale qui interdit les expulsions de locataires est prolongée jusqu'au 10 juillet. Mais après? Les expulsions vont reprendre, sans doute de plus belle.

En effet, avec le confinement, bien des locataires, ayant perdu leur emploi

ou ayant vu leurs revenus diminuer, n'ont pu acquitter leur loyer, et le nombre d'impayés d'électricité et gaz devrait augmenter. Des locataires expulsés ou devant déboursier l'argent qu'ils ne gagnent plus, est-ce cela « le monde d'après »?

R.V.

Constitution : tous ces trucs qui ne servent à rien

Le 28 mai, le Conseil constitutionnel devait se prononcer sur la validité d'un article introduit par voie d'ordonnance au sujet d'installations d'éoliennes. Il a tout simplement décidé que l'article était valable... même s'il n'avait pas été ratifié, comme le veut la Constitution.

Celle-ci stipule en effet, dans son article 38, que les ordonnances deviennent caduques quand « le projet de loi de ratification n'est pas déposé devant le Parlement avant la date fixée par la loi d'habilitation ». C'était le cas pour cet article de loi, mais le Conseil constitutionnel s'est assis sur ce détail, ce qui met en émoi les juristes spécialistes du sujet et quelques parlementaires auxquels le Conseil vient ainsi de dire qu'ils comptent pour du beurre.

Faire passer la loi par ordonnance avait été choisi par le gouvernement pour, disait-il, ne pas perdre de

temps en de vains débats, et passer outre les objections des parlementaires opposants, accusés de faire une stérile obstruction dès lors qu'ils multiplient les amendements. Le tout, quand on recourt à ce procédé, est de ne pas laisser passer le délai au-delà duquel, faute de loi de ratification, l'ordonnance ne serait plus valable.

Le Conseil constitutionnel vient de retirer ce souci au gouvernement, en l'assurant que, ratifiées ou pas, ses ordonnances passeront. C'est vrai, pourquoi s'embêter avec tous ces trucs qui ne servent à rien?

Jacques Fontenoy



Accords de performance : le règne du chantage

« Il y a des alternatives aux licenciements. J'appelle les entreprises en difficulté à négocier des accords de performance collective, créés par les ordonnances travail. Plus de 350 ont été signés depuis leur création », a déclaré la ministre du Travail le 31 mai.

Baisser les salaires ou aménager les horaires en échange du maintien de l'emploi était déjà possible avant les ordonnances Macron. Simplement, depuis septembre 2017, les patrons ne sont plus obligés de le justifier par des difficultés économiques. De tels accords peuvent durer cinq ans et, une fois validés, ils s'imposent aux salariés qui, en cas de refus, peuvent être licenciés. Ils ne résultent pas d'une discussion, mais d'un chantage patronal.

Ce chantage peut être exprimé violemment, comme cela a été le cas chez Ryanair, qui a sommé ses salariés de

choisir entre baisse des salaires et licenciement. Il peut se faire de façon plus négociée, comme dans le cas d'un sous-traitant d'Airbus et Dassault, Derichebourg Aeronautics Services, qui promet de diminuer le nombre de suppressions de postes si les salariés acceptent de renoncer à leur indemnité de transport et de repas, ou à l'une des deux. Mais, dans tous les cas, cela reste un chantage. La compagnie aérienne Air caraïbes, qui fait partie du groupe Dubreuil, a déjà imposé un accord de baisse des salaires de 10 % pendant deux ans. Le journal *l'Équipe* demande

la même chose à ses salariés.

Un certain nombre de patrons vont sans doute s'engouffrer dans la brèche de ces « accords de performance collective ». Pour les salariés, cela consiste à accepter volontairement de voir baisser leurs revenus en échange de promesses sur la pérennité des emplois qui ne sont nullement une garantie. Les salariés de Continental à Clairoux dans l'Oise, ceux de l'usine Smart de Hambach en Moselle et bien d'autres en ont déjà fait l'amère expérience. Ils ont eu beau travailler gratuitement quelques heures de plus, leurs entreprises ont été fermées.

Dans la guerre que mènent les patrons pour ne pas payer la crise et continuer à se verser des dividendes, ils emploieront les moyens de pression à leur



disposition. Les travailleurs doivent s'y préparer et ne pas se faire d'illusions sur

ces compromis où ils seront les seuls perdants.

Inès Rabah

Medef : le patronat ne veut pas de freins

Un deuxième dispositif d'indemnisation d'activité partielle, déjà envisagé par le patronat et les syndicats le 4 juin, fait l'objet de nouvelles discussions. D'ores et déjà la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a annoncé qu'il serait en vigueur pendant un à deux ans, mis en place par des accords collectifs d'entreprise ou de branche, et qu'il comporterait une indemnisation comme le précédent dispositif de chômage partiel.

L'indemnisation viendrait-elle de l'État, de l'Unedic ? En tout cas, elle ne viendra pas du patronat. Dès avant la première réunion, le Medef avait mis sur la table les revendications des patrons récapitulées en détail dans le *Journal du dimanche* du 8 juin.

Le principe de base est simple : à l'État de lever tous les freins, demande le Medef : les freins sanitaires qui brident encore trop certaines activités dans l'hôtellerie ou le bâtiment par exemple ; ceux qui, en limitant la réouverture des écoles, gênent la reprise du travail par les parents ; ceux qui réduisent la circulation des personnes et des marchandises en encadrant trop l'utilisation des moyens des transports.

Quant aux investissements, là aussi, il faudrait les dynamiser. Mettant en avant les petites et moyennes entreprises, le patronat plaide pour qu'elles soient autorisées à ne rembourser les prêts garantis par l'État qu'au bout de dix à vingt ans, que leurs cotisations soient allégées pendant trente-six mois, voire supprimées en cas de

baisse d'activité supérieure à 50 % par rapport à 2019. Et l'État devrait aussi remettre sur la table les commandes publiques !

Avec cette feuille de route bien carrée, dont le gouvernement a déjà largement anticipé la réalisation en distribuant des milliards aux grosses sociétés, compagnies aériennes, industrie automobile, sans parler du paiement du chômage partiel, la voie est tracée vers un nouveau projet, paraît-il pour sauver l'emploi.

Présenter un plan social drastique, faire du chantage comme Ryanair - baisse du travail et du salaire, ou la porte-, cela présente toujours des risques de conflit. Garder sous la main des salariés travaillant à temps et salaire partiels, mais dont la charge de travail ne sera pas obligatoirement réduite dans la même proportion, voilà qui conviendra aux patrons et encore plus s'ils ont l'accord des syndicats.

Quant à leur engagement, en contrepartie, de ne pas licencier, on peut gager qu'il durera moins que celui de l'État à les subventionner.

Sylvie Maréchal

Gouvernement - syndicats : une comédie vue et revue

Pour mettre en place les multiples attaques prévues contre le monde du travail, et organiser la meilleure manière de lui faire payer la crise économique, Macron et le gouvernement ont lancé une campagne publicitaire baptisée Pacte de confiance, en fait une série de réunions avec tous ceux qui pourront l'aider à faire avaler le tout à la population.

Le Sénat, l'Assemblée nationale et le Conseil économique social et environnemental ont ainsi été priés de fournir des propositions d'ici un mois pour déterminer sur quel clou taper en priorité, et Macron a invité Sarkozy, Hollande et même Giscard à en discuter avec lui. Les directions syndicales, quant à elles, ont été invitées à se réunir le 4 juin avec Macron, plusieurs témoins du gouvernement et le Medef.

Plus de trois heures de réunion n'ont ainsi débouché que sur un projet concret : un milliard d'euros sera versé aux entreprises qui embaucheront des apprentis. Ce cadeau royal n'a trouvé que des partisans parmi les participants de la réunion, Laurent Berger de la CFDT soulignant même que c'était le point le plus consensuel.

Pour le reste, le gouvernement a pour le moment payé les syndicats de vagues promesses pour leur participation, notamment celle de rediscuter de la réforme de l'Assurance chômage votée l'an dernier, qui doit priver les chômeurs de 3,4 milliards d'euros d'allocations. Cette promesse ne l'engage à rien, et certainement pas à revenir sur sa loi. Il prévoit

par contre d'autres rendez-vous avec les syndicats pour évoquer de nouvelles aides au patronat, dont, entre autres, le prolongement du chômage partiel jusqu'à la fin du quinquennat.

Cela ne gêne visiblement ni Laurent Berger, qui a trouvé que la rencontre avec Macron a « pour une fois permis d'aller au fond des choses », ni même Philippe Martinez de la CGT qui, s'il a estimé qu'il n'y avait « rien de concret », ne compte pas pour autant laisser sa chaise vide. Le même constat vaut pour leurs partenaires de concertation.

Pourtant, s'il joue la comédie du dialogue social, le gouvernement n'en a pas moins décidé par avance les mesures à faire adopter, et toutes sont évidemment autant de cadeaux pour le patronat que d'attaques contre le monde du travail. Alors que l'économie capitaliste est en crise, la bourgeoisie ne connaît qu'un moyen de sauver ses profits : écraser le plus possible les travailleurs. Les dirigeants syndicaux le savent bien, mais leur rôle consiste à faire croire qu'ils peuvent peser sur les décisions gouvernementales au cours d'une « libre » discussion entre partenaires « égaux ».

Se débarrasser de ces illusions est le premier pas sur le chemin de la riposte collective indispensable.

Jacques Le Gall



Licenciements : le grand patronat, fabricant de chômeurs

La liste des grands groupes licencieurs s'allonge tous les jours. C'est le cas dans le secteur de la distribution comme chez Alinéa, Naf Naf, La Halle ou Conforama, dans celui du tourisme avec TUI France. Engie, le fournisseur de gaz et d'électricité, veut se séparer de 15 000 de ses salariés dans le monde dont 9 000 en France.

Dans les médias, le groupe Altice (BFMTV, RMC...) veut tailler dans le vif et diminuer de 1 500 le nombre de ses salariés. Le journal *Paris Normandie* est en cessation d'activité et les 216 salariés sont sur le carreau. Les milliards du gouvernement versés au secteur de l'automobile ne visent que les actionnaires, puisque Renault confirme son plan de suppressions de milliers d'emplois. C'est la même chose dans l'aéronautique où Daher a déjà programmé 3 000 suppressions de postes, Derichebourg Aeronautics, 700 licenciements, sans compter les 10 000 à 13 000 suppressions

d'emplois annoncées chez Airbus.

La sucrerie de Toury en Eure-et-Loir, qui appartient depuis 2011 à Cristal Union, deuxième groupe sucrier de France, vient de fermer ses portes en jetant à la porte les 128 salariés. Pourtant, ces dernières semaines, cette usine a produit non seulement du sucre, mais aussi de l'alcool pour les gels hydro-alcooliques, et ses salariés étaient qualifiés d'indispensables durant l'épidémie.

Tous les journaux économiques et jusqu'au ministre de l'Économie lui-même annoncent une nouvelle vague de faillites et des centaines de milliers de licenciements

après la fin du chômage partiel, et pas seulement dans les milliers de petites structures des secteurs de l'hôtellerie, du tourisme ou de la restauration. De même, la Banque de France pronostique pour 2021 un taux de chômage au-dessus des records historiques.

En fait, la vague est déjà là. Le non-renouvellement des CDD, la baisse des contrats d'intérim ou leur interruption, le blocage des embauches dans la majorité des entreprises ont déjà fait dégringoler les chiffres de l'emploi, puisqu'il y a eu au mois d'avril 843 000



nouveaux chômeurs de catégorie A, c'est-à-dire sans aucune activité.

Au moment même où la société a besoin de tout le monde après la crise épidémique, partager le travail

entre tous, en garantissant un salaire convenable à chacun, est une idée simple et efficace. À condition de l'imposer aux capitalistes fabricants de chômeurs.

Bertrand Gordes

Pandémie : le sort peu enviable des autres malades

Dans un rapport du 27 avril 2020, l'Assurance maladie estime que « les mesures de confinement ont considérablement freiné le recours aux soins » pour les autres maladies que le covid19.

L'Inserm avait annoncé un doublement des arrêts cardiaques à Paris et dans les départements limitrophes au pic de la pandémie, faute d'une prise en charge efficace. Pour les accidents vasculaires cérébraux (AVC), le chef de service de neurologie de l'hôpital Bichat à Paris annonce que les Samu et services d'urgence en ont vu 50 à 60% de moins. Cela signifie « une perte de chance considérable » pour tous les malades qui ne sont pas allés aux urgences malgré des signes cliniques inquiétants. Avec le déconfinement, on risque « d'avoir une vague de patients qui ont fait un AVC et se présenteront avec des séquelles ».

Dans un autre domaine, des cardiologues ont dénoncé le fait que des malades ont arrêté de prendre leur traitement à l'aspirine, à la suite de l'annonce que les médicaments anti-inflammatoires pouvaient aggraver les symptômes du covid19. Mais si l'aspirine a des propriétés anti-inflammatoires, elle est aussi utilisée à des doses plus faibles chez les malades cardiaques qui doivent en prendre au

long cours. L'arrêt de ce traitement aurait pu se révéler dangereux...

Enfin, le même problème se posera pour les malades cancéreux. La question n'est pas celle de la prise en charge des malades déjà traités pour un cancer mais de tous ceux qui auraient été diagnostiqués pendant les mois de confinement et qui n'ont pas consulté. Un chef de service de cancérologie de Lyon estime de 20 à 50% la baisse du nombre de diagnostics de nouveaux cancers. Pour lui, cette prise en charge tardive pourrait être, à terme, responsable de 5 à 10 000 morts supplémentaires du cancer dans le pays. Dans un pays voisin, le Royaume-Uni, la surmortalité serait estimée à 40 000 personnes.

Les conséquences de la pandémie sur la mortalité totale dans le pays sont encore impossibles à chiffrer. Mais on ne pourra pas ignorer ces décès liés aux autres maladies qui n'ont pu être traitées correctement du fait du drame que vivaient des hôpitaux débordés.

C. D.

Chloroquine : recherche remède... contre la bêtise des dirigeants

Après la publication d'une étude par le *Lancet* affirmant non seulement que la chloroquine est inefficace mais qu'elle est dangereuse, le ministre de la Santé a décidé d'interdire l'utilisation de ces produits dans le traitement de la pandémie.

Le professeur Raoult, après avoir parlé « d'une étude foireuse » n'ayant étudié que les dossiers des malades sans jamais les voir, a publié une étude avec les plus de 4 000 patients traités dans son institut, des vrais malades dit-il... Il a reçu le soutien d'une centaine d'experts qui pointent du doigt des erreurs dans l'étude du *Lancet*, qui l'a finalement retirée.

Après avoir suspendu dans un premier temps toutes les études

scientifiques auxquelles elle participe et qui utilise ces produits, l'OMS a annoncé leur reprise.

Mais comme si ces polémiques ne suffisaient pas, les politiques eux aussi se mêlent de l'affaire comme s'ils avaient un titre quelconque pour le faire. Trump a annoncé avoir cessé de prendre de la chloroquine après s'être répandu dans les médias sur son utilité. Bolsonaro, le président brésilien, dit continuer à le faire et limoge les ministres

de la Santé qui ne sont pas d'accord avec lui. Pendant ce temps la pandémie aux USA comme au Brésil atteint des sommets et les hôpitaux manquent de tout.

À coup de déclarations tonitruantes de politiciens ou d'experts à la recherche du « buzz » dans les médias, c'est une polémique stérile qui se développe. Pendant ce temps, faute des moyens sanitaires indispensables, le virus continue à faire sa moisson de victimes, en particulier justement aux États-Unis et au Brésil. Tenter de détourner l'attention de la population des vrais problèmes n'en est que plus utile pour des dirigeants irresponsables.

Cédric Duval



Nos lecteurs écrivent

Une rentrée pas très classe...

Le 2 juin, jour de reprise du travail dans notre collège situé dans le Nord de Paris, on a trouvé une espèce de rideau de douche en plastique installé autour de nos bureaux de secrétariat. Un tasseur, une ficelle, du chaterton et le tour était joué. Pour faire écran avec le public, peut-être, sauf qu'on a du mal à reconnaître les gens, eux-mêmes avec un masque...

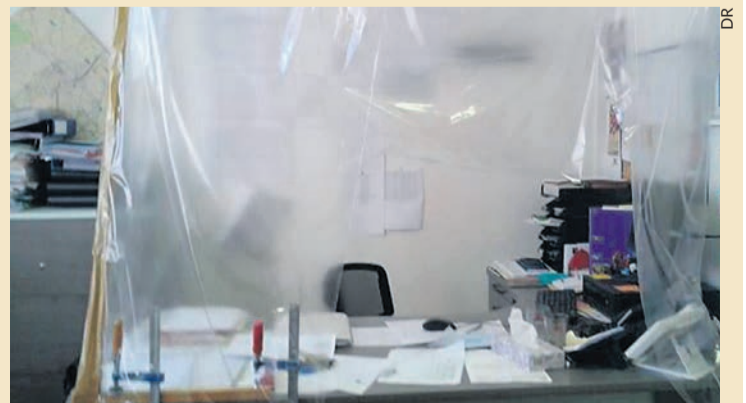
Les collègues qui entrent dans notre bureau plaisantent en nous demandant si on est bien installées dans notre cabane. En voyant la photo, ma sœur m'a dit, tu n'as pas campé cette année à la fête de LO, à la place, on

t'a monté une tente dans ton bureau. C'est vrai que cela nous a amusées ma collègue et moi mais pas que. Il y a un fossé entre les annonces de Blanquer qui prétend que tout est prêt pour accueillir élèves et personnels, et la réalité du terrain. a direction

aurait pu anticiper pour commander du matériel adéquat.

On a ressenti une impression de mépris et l'intention de nous calmer, suite à nos précédentes réclamations au sujet des mesures sanitaires.

Une lectrice de Paris



Manifestons le 16 juin : **pour financer l'hôpital, il faut faire payer le capital !**

Alors qu'une longue séquence de parlottes s'est ouverte au ministère de la Santé, avenue de Ségur à Paris, autour de l'avenir de l'hôpital, des manifestations sont organisées dans tout le pays mardi 16 juin pour rappeler les exigences des travailleurs de la santé : des hausses de salaire et des embauches immédiates. Des travailleurs d'autres secteurs s'y joindront aussi.

Les discussions dans le cadre de ce Ségur de la santé sont programmées pour durer tout l'été et déboucher sur des propositions qui seront, ou pas, reprises dans le projet gouvernemental de loi de financement de la Sécurité sociale examiné à l'automne par le Parlement. Ce n'est donc pas avant janvier prochain qu'il y aura, peut-être, une quelconque réalité issue de ces discussions cha-peautés par Nicole Notat, une ancienne dirigeante de la CFDT recrutée pour l'occasion par Macron.

Bien des discussions avenue de Ségur porteront sur la gouvernance des hôpitaux, sur le découpage géographique des territoires de santé, ou encore sur l'architecture administrative des Agences régionales de santé. Toutes ces questions

sont secondaires, tant que l'étranglement financier que subit le système hospitalier depuis des lustres n'est pas remis radicalement en cause.

Chaque année, l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie, l'Ondam, proposé par le gouvernement et voté docilement par le Parlement, augmente bien trop peu en regard de l'inflation, et surtout en regard des besoins de santé de la population, dont une part toujours plus grande est âgée. En réalité les dépenses de santé couvrent de moins en moins bien les besoins.

Les résultats, tout le monde les connaît depuis longtemps : des structures hospitalières qui ferment, trop peu de personnel dans les hôpitaux et les Ehpad, des salaires trop faibles, du

manque de matériel, etc. Les différents « plans hôpitaux » concoctés en catastrophe l'an dernier par la précédente ministre de la Santé, Agnès Buzyn, sous la pression croissante des protestations du personnel hospitalier, n'y ont rien changé – la pénurie récente de masques, de gel, de lits, etc., en témoigne – car il manque le nerf de la guerre : le financement massif dont a besoin le système de santé.

Or les recettes de la Sécurité sociale, qui finance entièrement le système hospitalier, sont rognées constamment pour accorder au patronat toujours plus d'allégements de cotisations. La crise économique est une nouvelle occasion de faire reposer sur la Sécurité sociale une grande partie de l'aide apportée aux entreprises, dont les cotisations sont reportées ou carrément annulées. Son déficit devrait être multiplié par dix en 2020. De ce côté-là, il faut plutôt s'attendre à de nouvelles restrictions qu'à des largesses.

Il est significatif que le gouvernement lie la question

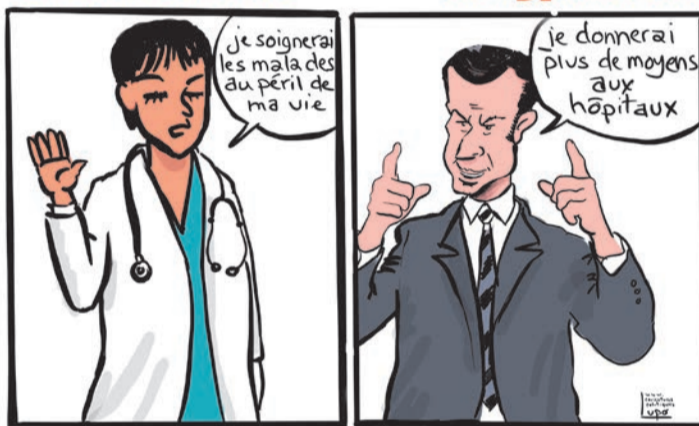
de l'augmentation des salaires à l'hôpital à celle de l'augmentation du temps de travail. Autrement dit, il ne faut espérer ni embauches ni augmentation de salaire ; ou alors il faudrait que les hospitaliers se les paient eux-mêmes en travaillant encore plus. Les autorités veulent, comme avant, que les trous dans les plannings, créés par le sous-effectif, soient comblés tant bien que mal par l'épuisement au travail du personnel déjà surchargé.

Si les travailleurs hospitaliers et la population qui

a besoin de se faire soigner veulent que les salaires augmentent significativement, que des lits ne soient plus fermés et que des embauches massives soient réalisées pour soigner dignement les malades et les personnes âgées des Ehpad, il faudra imposer que l'on prenne sur les milliards versés en dividendes aux gros actionnaires du Cac 40 et à quelques autres. C'est une exigence qu'il faudra faire entendre haut et fort, le 16 juin et au-delà.

Lucien Déroit

Serment d'Hippocrate **Contre** Serment d'hypocrite



Apprentissage : plus de cadeaux pour le patronat

Jeudi 4 juin, la ministre du Travail Murielle Pénicaud a présenté les nouvelles mesures de soutien du gouvernement concernant l'apprentissage. Sans surprise, il s'agit essentiellement de nouveaux cadeaux de plus d'un milliard d'euros accordés au patronat, et surtout à celui des plus grandes entreprises.

Le gouvernement n'a donc pas traîné pour répondre aux souhaits du syndicat patronal, le Medef, qui depuis une dizaine de jours réclamait de nouvelles aides pour l'embauche d'apprentis. Les primes à l'embauche augmenteront, passant de

4 125 euros à 5 000 euros pour les apprentis de moins de 18 ans, et de 5 125 euros à 8 000 euros pour les plus de 18 ans.

L'apprentissage ne coûtait déjà pas grand-chose au patronat mais, de l'aveu même de Pénicaud, « le coût

d'un apprenti sera quasi nul la première année pour un employeur » et ce sera même carrément gratuit si l'apprenti a moins de 20 ans...

De plus, alors qu'auparavant seules les petites entreprises pouvaient toucher cette prime, dorénavant celles de plus de 250 salariés pourront y avoir accès, à la seule condition qu'elles aient plus de 5 % de leurs salariés en alternance. Et, cerise sur le gâteau, cette prime d'apprentissage, qui était jusque-là réservée aux CAP, BEP et Bac pro, sera

maintenant étendue aux diplômés allant jusqu'à la licence pro.

Pour tenter de justifier ce nouveau cadeau donné aux patrons, le gouvernement invoque l'explosion du chômage des jeunes et la chute de 50 % des offres d'embauche en apprentissage depuis le début de l'épidémie du coronavirus. Mais ces aides ne résoudront en rien le chômage des jeunes. Tout au plus, elles inciteront peut-être certains patrons à recruter un peu plus en apprentissage, mais ce

sera de toute façon au détriment d'autres types de contrats : stages, contrats de professionnalisation, contrats aidés, intérim, CDD... Et puis, ce n'est pas le développement de l'apprentissage, s'il se produit, qui empêchera les capitalistes de supprimer des emplois ou de fermer des usines. Au contraire même, plus il est aidé, plus il accélère son offensive contre le monde du travail. Seule une réaction d'ensemble de la classe ouvrière pourra l'arrêter.

Arnaud Louvet

Masques : de la pénurie lamentable à la surproduction ridicule

Il y aurait aujourd'hui 40 millions de masques lavables de fabrication française ne trouvant pas preneur, et les patrons qui s'étaient jetés sur l'affaire se disent au bord de la faillite. Pourtant, au début de l'épidémie, tout le monde courait après les masques, parce que l'administration n'avait plus de stocks et avait un net retard à l'allumage pour en constituer de nouveaux. Le gouvernement décrétait alors, contre tous les avis médicaux, qu'en porter ne servait pas à grand-chose.

Le masque devint un produit de contrebande et de spéculation. Les États se les volaient les uns aux autres, des margoulines établissaient de faux certificats, les soignants se débrouillaient avec les moyens du bord. Des entreprises du textile se lancèrent dans la fabrication, encouragées par l'administration. Elles comptaient sur un marché prometteur et une rente assurée. Mais, en quelques semaines, sous l'effet cumulé du recul de l'épidémie, de l'importation en masse

de masques jetables et de leur distribution par les entreprises et les collectivités locales, le marché s'est effondré.

Le gouvernement, cherchant à s'adresser à des spécialistes, a demandé aux patrons d'une des entreprises concernées, le Slip Français, de trouver une solution. Mais le recours à des professionnels de l'élastique risque de ne pas suffire à maîtriser ces errements de l'économie capitaliste.

P. G.



JERÉMIE FULLERINGER



États-Unis : un vaste mouvement contre le racisme et les violences policières

Aux États-Unis, l'explosion de colère provoquée par le meurtre de George Floyd, le 25 mai dernier, s'est maintenant transformée en un mouvement massif. Des milliers de manifestations ont eu lieu dans des centaines de villes, y compris de petites communes peu habituées aux mobilisations politiques, parfois situées dans des États gouvernés par des républicains.

On a par exemple manifesté à Aledo, une bourgade texane de 5 000 habitants, ou à Palmer, 7 000 habitants, en Alaska. Les grandes villes ont parfois été traversées par des dizaines de manifestations différentes, rassemblant des dizaines, voire des centaines de milliers de personnes, y compris Washington, dont Trump avait promis de « dominer » les rues, en mobilisant l'armée. Pas plus que la police et la Garde nationale, le coronavirus n'a dissuadé les manifestants. Ceux-ci sont des Noirs mais aussi des Blancs, souvent des jeunes, qui se rassemblent surtout dans les centres-villes. Ils sont d'abord animés par le rejet du racisme et des violences policières. D'autres mots d'ordre, comme le rejet de

Trump, émergent également.

C'est donc un véritable mouvement, avec ses contradictions mais aussi ses forces : des initiatives sont prises par d'innombrables anonymes, parfois des lycéens qui organisent une manifestation, conscients de faire partie de quelque chose qui les dépasse.

De nombreux manifestants veulent que la police soit contrôlée et réformée, voire démantelée et les policiers violents écartés. Le conseil municipal de Minneapolis a ainsi voté, contre l'avis du maire, le démantèlement de la police de la ville, pour le remplacer par un système de sécurité publique basé sur la population. Même si ce genre d'initiative aurait été impensable il y a

quelques semaines, elle reste bien vague. Une revendication plus modérée est de diminuer drastiquement les financements dont bénéficie la police (« defund the police »), au profit de l'éducation, de la santé, de services chargés des troubles psychiques et de l'addiction aux stupéfiants.

Aux États-Unis, à la différence de la France, la police est très décentralisée, chaque autorité locale ayant sa propre force, et la police fédérale ne se chargeant que d'une minorité d'affaires. Quelque 10 millions d'arrestations ont lieu chaque année, le plus souvent pour des délits mineurs, comme l'utilisation de fausse monnaie, dont George Floyd était soupçonné. Les Noirs sont plus souvent arrêtés que les Blancs et ils sont surreprésentés dans les prisons.

Tous les policiers ne sont pas racistes ni violents. Mais la police, comme institution, agit violemment et impunément. Chaque année, elle tue plus de 1 000 personnes,

souvent désarmées, et qui ont eu le tort d'avoir un geste malheureux, ou tout simplement d'être noires et de s'être trouvées au mauvais endroit au mauvais moment. Quasi aucun policier n'est poursuivi. Mais des services de police ont déjà été « réformés », parfois plusieurs fois, sans changement fondamental. Le groupe trotskyste américain Spark relève ainsi : « Mais s'il y avait une manière de se débarrasser des policiers violents, l'institution policière resterait violente. La police a un rôle à jouer. Elle protège et elle sert la classe qui dirige une société basée sur des inégalités profondes... S'il n'y avait pas de coercition, pas de violence organisée pour mettre sous contrôle la population laborieuse, la minorité privilégiée ne pourrait monopoliser une telle part de la richesse sociale.

Pour servir cette classe exploitée, la police doit être séparée de la population, et elle doit user de la violence contre la population ou menacer de le faire. C'est sur cet obstacle que

tous les efforts pour réformer la police se sont brisés.

De précédents mouvements ont revendiqué que la police reflète mieux la composition ethnique de la population », remarque Spark en ajoutant : « Aujourd'hui, des villes majoritairement noires comme Detroit, Memphis, Birmingham dans l'Alabama, et Oakland en Californie, ont des polices majoritairement noires. Dans certains cas, il y a peut-être moins de racisme patent. Mais dans chacune de ces villes, il y a toujours une violence organisée de la police. Et en fin de compte, cela signifie une violence raciste, avec des gens tués par des policiers, et qui n'auraient pas été tués s'ils avaient été blancs dans la même situation.

Le problème est donc plus vaste que celui de la composition de telle ou telle force de police, même si c'est un facteur aggravant. La police reflète directement la classe capitaliste qu'elle sert. Et, dans ce sens, elle doit être « démantelée ». » (7 juin)

Le mouvement en cours reflète la révolte contre les méthodes de la police, et aussi l'illusion qu'elle pourrait être plus respectueuse de la population et adopter des méthodes plus humaines. Mais, du fait de son rôle de défense de l'ordre social, elle ne peut guère changer et le mouvement se heurte à cette contradiction. L'avenir dira si au moins une minorité s'approche des solutions. Pour éradiquer les violences policières et le mépris qu'elles traduisent, il faut s'attaquer à la division de la société en classes, et finalement au capitalisme. Cette immense mobilisation a déjà le grand mérite de soulever le problème.

Michel Bondelet

Le genou à terre de Colin Kaepernick

Aujourd'hui, le candidat Joe Biden en tête, tous les dirigeants démocrates mettent un genou à terre pendant huit longues minutes en hommage à George Floyd, bien qu'eux aussi portent une responsabilité écrasante dans la condition des Noirs américains.

C'est le joueur de football américain métis Colin Kaepernick, alors l'excellent meneur de jeu d'une équipe de San Francisco, une des meilleures du pays, qui est à l'origine de ce geste. À l'été 2016, pour protester contre les meurtres de Noirs commis

impunément par des policiers, il a refusé de se tenir debout quand l'hymne était diffusé, avant les matchs. Il resta d'abord assis puis mit un genou à terre, une posture que de nombreux footballeurs et d'autres sportifs noirs adoptèrent à sa suite.

Naguère adulé, Kaepernick commença à être violemment attaqué. Les démocrates ne le soutinrent pas, insistant sur le respect dû au drapeau et aux soldats américains. En lui conseillant de trouver un autre pays, Trump déclara publiquement que c'était « un fils de pute » qui devrait être viré par son club. Un membre républicain du Congrès le compara à l'État islamique. Kaepernick quitta son équipe. Les propriétaires

des autres clubs de la National Football League s'étant entendus pour l'écartier, il n'en retrouva pas d'autre alors qu'il était au meilleur de sa forme.

Kaepernick, qui avait refusé de choisir entre Hillary Clinton et Trump en 2016, ne s'y est pas trompé face à ces postures hypocrites des démocrates. « La révolte est l'unique réaction logique », a-t-il dit après la mort de George Floyd.

M. B.

Russie : pollution géante dans l'Arctique

Visible depuis l'espace : plusieurs rivières, des lacs de la presqu'île russe de Taïmyr, en Sibérie du Nord, affichent une couleur rouge sang, tandis que les eaux et les sols sont contaminés par 23 000 tonnes de diesel sur des milliers de kilomètres carrés en direction de l'océan Arctique.

À l'origine de cette pollution gigantesque, il y a l'effondrement d'un réservoir d'une centrale électrique appartenant à une filiale du géant métallurgique mondial Norilsk Nickel. Ce qui s'annonce comme une catastrophe écologique majeure serait sous contrôle, à en croire le Kremlin, qui a certes mobilisé de vastes moyens militaires, mais qui n'en serait pas à son premier

mensonge d'État. Et, à défaut d'avoir pu l'éviter, Poutine a décidé de s'en servir.

« Ça ne va pas bien dans votre tête ? Comment se fait-il qu'il vous ait fallu deux jours pour nous avertir ? Allez-nous désormais découvrir les situations d'urgence par les réseaux sociaux ? » Les chaînes russes de télévision ont toutes montré le président dans ce rôle sur lequel il a bâti son image :

celui d'un redresseur de torts n'hésitant pas à s'en prendre aux puissants. Les téléspectateurs russes ont donc pu l'entendre rudoyer en direct le directeur général de la filiale de Norilsk Nickel. Quant au gouverneur de la région, il en a pris pour son grade quand il a dit ne pas savoir combien de temps dureraient les opérations de nettoyage. « C'est pourtant vous le gouverneur », a fulminé Poutine.

Avec la crise sanitaire, celui-ci avait craint d'associer son image au discrédit des autorités. Car la population voyait l'épidémie se propager sans que rien ne soit organisé pour y faire face. Le

Kremlin s'était défaussé sur les gouverneurs et maires des grandes villes, qu'il avait publiquement chargés de lutter contre l'épidémie. Le « centre » pouvait ainsi espérer que, si la population laissait éclater sa colère, elle épargnerait le sommet du régime.

D'où la réapparition publique de Poutine dans des circonstances où il peut s'attribuer le beau rôle. Et il en a bien besoin, sachant que 1^{er} juillet le Kremlin va organiser un référendum – initialement prévu le 22 avril, mais reporté pour cause de Covid-19 – sur une réforme constitutionnelle qui, de fait, doit le consacrer président à vie.

Dans cette perspective, l'instauration de l'état d'urgence fédéral pour combattre la pollution du Grand Nord sibérien par Norilsk Nickel n'est qu'un argument dans la panoplie électorale de Poutine. Comme sa promesse d'imposer une inspection générale des installations industrielles, pipelines, plateformes de forage, etc., menacées par le dégel du permafrost (le sol gelé en permanence) dû au réchauffement climatique, ce dégel serait la cause mécanique de l'effondrement du réservoir de la centrale électrique.

Le Kremlin n'a bien sûr pas les moyens d'inverser le cours des températures. Il n'a pas non plus l'envie d'inquiéter les géants industriels, gaziers et pétroliers qui se sont approprié le Grand Nord russe. Ce désert glacé produit

80 % du gaz, 90 % du nickel et du cobalt, 95 % du platine, 60 % du cuivre, et plus largement un cinquième de toutes les exportations de la Russie ou 10 % de son produit intérieur brut. Les rennes ne sont pas les seuls à trouver leur pitance sous la neige : c'est aussi le cas de Gazprom, n° 1 mondial du gaz, de Norilsk Nickel, de loin le n° 1 mondial du nickel et du palladium et l'un des principaux producteurs d'or de Russie. Ces groupes industrialo-financiers ont pour figure de proue des magnats-hommes politiques, des oligarques. Mais surtout ils sont une source gigantesque de revenus pour une foule de bureaucrates petits et grands, privilégiés et parasites du système russe dont Poutine est le chef autant que la clé de voûte.

Alors, qu'importe au régime si son propre système est responsable de tels désastres écologiques, si la capitale locale du nickel, Norilsk, avec ses 120 000 habitants, est l'une des villes les plus polluées au monde, si les 50 000 ouvriers et employés de Norilsk Nickel en sont littéralement empoisonnés. Et l'on pourrait ajouter que cela ne préoccupe certainement pas non plus de grands groupes occidentaux, telle la Société générale, copropriétaire avec Norilsk Nickel d'Interros Holding Company, un groupe d'investissement de taille mondiale, ni Total, bien placé dans l'exploitation des hydrocarbures du Grand Nord russe.

Pierre Laffitte



Banques centrales : guichets ouverts pour les capitalistes

Jeudi 4 juin, la Banque centrale européenne a ajouté la bagatelle de 600 milliards d'euros à son programme d'achat de dettes d'un montant initial de 750 milliards décidé en mars.

Avec les 300 milliards annoncés dans un plan précédent, la BCE met donc à disposition des États européens et de la classe capitaliste un total de 1 650 milliards de liquidités. Toutes les banques centrales des pays impérialistes procèdent de même

À l'échelle des pays de l'OCDE, regroupant les États-Unis, la zone euro, l'Angleterre et le Japon, la base monétaire, c'est-à-dire la quantité de monnaie créée par les banques centrales, suivait bon an mal an la courbe de l'activité économique. La crise de 2008 a entraîné l'explosion du rachat par les banques centrales des titres, bien souvent pourris, dont voulaient se

débarrasser les banques et les groupes financiers. La base monétaire des banques centrales a alors connu une ascension ininterrompue et spectaculaire, alors que la production stagnait largement dans la même période. Mais la crise de 2020 est en train de battre tous les records de création monétaire : le bilan des banques centrales va augmenter de 70 % d'ici la fin de l'année !

En pratique, les États impérialistes ont tous annoncé des plans de sauvetage ou de soutien à leurs capitalistes, tel le plan automobile, ou aéronautique du gouvernement français. Ces plans sont financés essentiellement par des emprunts sur les marchés

financiers. Mais les groupes bancaires n'acceptent d'acheter des bons du Trésor et d'autres titres de dette publics ou privés qu'à condition de pouvoir s'en débarrasser à tout moment, bien souvent au bout de quelques jours, auprès des banques centrales. Et les marchés financiers n'acceptent de prêter aux États jugés les plus fragiles, comme l'Italie, l'Espagne, ou la Grèce, qu'en exigeant des taux d'intérêt plus élevés, suivant la pratique millénaire des usuriers.

La justification de cette gigantesque création monétaire par les banques centrales est officiellement de permettre un redémarrage de l'économie, alors que les estimations actuelles de la Banque mondiale prévoient une chute de 5,5 % de la richesse produite. Mais, bien loin d'être réinvestis dans

l'économie, dans les salaires, dans la consommation et la production, ces milliers de milliards de liquidités vont aboutir à de nouvelles flambées spéculatives et à la création de nouvelles bulles, comme sur le marché des

actions ou de l'immobilier.

D'ailleurs l'économie plonge, la misère explose... mais les Bourses mondiales, alléchées par la perspective de ces profits spéculatifs, se portent à merveille.

Christian Bernac

Danse avec les loups



Mali : explosions de colère et mécontentement social

Une importante manifestation s'est déroulée à Bamako le vendredi 5 juin pour réclamer la démission du président du Mali Ibrahim Boubakar Keita. Elle était appelée par le très réactionnaire imam Dicko, opposant farouche aux droits des femmes, et par les partis d'opposition. Ceux-ci tentent ainsi de détourner à leur profit le mécontentement social qui a explosé au Mali depuis un mois et que décrivent nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) dans leur journal *Le pouvoir aux travailleurs*.

« L'annonce des résultats définitifs des élections législatives le 30 avril dernier a mis le feu aux poudres et déclenché une série d'émeutes et de manifestations dans plusieurs quartiers de la capitale malienne ainsi que dans de nombreuses villes du pays : Kayes, Kati, Sikasso, Ségou, Mopti, Sévaré, Koutiala, Bougouni, etc. Cela a duré environ deux semaines. Il y a eu de nombreux morts et des blessés graves mais le gouvernement en a minimisé le nombre.

La contestation des résultats officiels des élections, entachés de fraudes en faveur des candidats du parti au pouvoir, n'a été en réalité que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Derrière cette explosion de colère, il y a le sentiment général de la population contre le régime corrompu du président Ibrahim Boubakar Keita, contre son incapacité à répondre aux

besoins élémentaires de la population tels que l'approvisionnement en eau potable et en électricité dans les quartiers populaires. Le maintien du couvre-feu, décrété prétendument pour lutter contre la propagation du coronavirus, a aussi été dénoncé par les manifestants car il a empêché de nombreuses familles de gagner un peu d'argent pour survivre en faisant du petit commerce. À Bamako par exemple, des manifestants scandaient : « On en a marre du couvre-feu ! », « On meurt de faim ou on meurt de coronavirus ! »

Le couvre-feu a été levé le samedi 9 mai, mais deux jours après, la ville de Kayes a été le théâtre d'une nouvelle émeute après la mort d'un jeune motocycliste, tué par un policier. Les jeunes ont élevé des barricades sur le pont et brûlé des pneus dans de nombreuses rues de la ville pour protester contre



Marche du 5 juin à Bamako.

cet assassinat, qualifié de simple bavure par les autorités. Les affrontements entre policiers et manifestants ont duré deux jours. Deux commissariats ont été incendiés ainsi qu'un bâtiment de la préfecture. Le bilan officiel fait état de trois morts et de quelques blessés parmi les manifestants mais certains disent qu'il y en a eu beaucoup plus.

Dans cette ville de Kayes, des manifestations ont déjà eu lieu dès le début du mois de mai, lorsque les habitants ont appris que des candidats annoncés comme vainqueurs par les résultats provisoires ont été par la suite déclarés battus au profit de candidats appartenant à la mouvance

présidentielle. La situation semblait se calmer après quelques jours de protestation et puis il y a eu la mort de ce motocycliste qui a ravivé la colère. Les jeunes ont été soutenus par leurs parents, notamment par des femmes qui ont pris part aux cortèges. L'une d'entre elles a déclaré « On a montré notre mécontentement; nos enfants vont au front, ils ne reviennent pas [...] ça fait deux ans qu'il n'y a plus d'école; c'est de la mauvaise gouvernance... ».

À Kayes, à Bamako comme ailleurs, c'est le même ras-le-bol social qui s'est exprimé durant ces deux semaines et qui a mis à mal le pouvoir. Les partis qui aujourd'hui se réclament de l'opposition après

avoir mangé à la table d'IBK et de ses prédécesseurs, se sentent tout ragailardis et tentent de récupérer ce mouvement de mécontentement. Les travailleurs doivent se méfier d'eux comme de la peste car la seule chose qui intéresse ces politiciens c'est le pouvoir et les privilèges qu'ils espèrent obtenir en y accédant. Alors que la misère s'aggrave, que le chômage touche de plus en plus de jeunes et de moins jeunes, la seule manière qui permettra aux travailleurs de défendre leurs intérêts en tant qu'exploités et opprimés, c'est d'avoir leur propre organisation de lutte indépendante des autres classes sociales. »

Le pouvoir aux travailleurs

Émirats arabes unis : Altrad, capitaliste et esclavagiste

Des ouvriers immigrés ont manifesté mi-mai dans le camp où ils vivent parqués, proche d'Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis. Depuis le début de l'épidémie de Covid-19, ils n'étaient pas payés par l'entreprise qui les emploie, AMB-Hertel, filiale du groupe français Altrad, spécialiste de services aux entreprises du BTP.

La multinationale se servait ainsi d'une disposition légale dans ce pays lui permettant de prendre prétexte

de la pandémie pour ne pas verser les 290 euros de salaire mensuel dus à ces ouvriers indiens ou népalais.



Rassemblement des ouvriers d'Altrad.

Elle profitait aussi de la précarité extrême dans laquelle ils étaient plongés et bénéficiait de la complicité de la police pour obliger les travailleurs migrants à accepter. Mais cette fois-ci, les vidéos postées par les manifestants ont révélé les pratiques qu'elle et ses semblables mettent en œuvre dans tous les pays du Golfe.

Pour sa défense, le groupe se contente d'étaler son mépris pour ces travailleurs : « Le groupe Altrad emploie près de 15 000 salariés dans le Golfe et (...) on parle du mécontentement de 200 personnes. »

On comprend comment, avec de tels procédés, le fondateur et président du groupe, Mohed Altrad, par ailleurs candidat au second tour des élections municipales à Montpellier, a accumulé 3,3 milliards d'euros de patrimoine, se classant ainsi au 31^e rang des fortunes françaises.

J. L. G.

Afrique : une situation dramatique

La pandémie du Covid touche l'Afrique comme le reste du monde mais apparemment dans des proportions moindres, l'OMS avançant le nombre de 2 300 morts. Mais la catastrophe sanitaire risque de concerner les autres maladies, comme le sida ou la tuberculose, qui ravagent déjà ce continent.

Avec des systèmes sanitaires réduits au minimum, déjà bien incapables de lutter contre les maladies infectieuses classiques, les moyens consacrés au Covid sont autant de moyens qui manquent ailleurs.

En Afrique subsaharienne, les services de lutte contre le sida sont fermés ou dans l'incapacité de délivrer les traitements antirétroviraux pour les 16,4 millions de malades qui en bénéficiaient. Et si on dénombrait 470 000 décès en 2018 dans la région, les experts craignent que ce chiffre soit doublé avec

la pandémie Covid. Ils craignent la même situation catastrophique pour la mortalité liée aux pneumonies infantiles, à la tuberculose ou au paludisme. Quant à Ebola, l'OMS, qui devait annoncer la fin de l'épidémie, a retardé cette annonce avec l'apparition de nouveaux cas. Enfin les mêmes pénuries de traitements concernent les malades diabétiques et hypertendus...

Dans le continent le plus pauvre de la planète, les virus et les bactéries tuent mais la misère également.

Cédric Duval

Hôpitaux: prime à la division

Pour essayer de calmer la colère des travailleurs hospitaliers, le gouvernement a prétendu répondre à leur revendication d'augmentation des salaires par une prime de 1 500 euros.

Cette prime, versée une seule fois, n'a rien à voir avec l'augmentation générale des salaires de l'ordre de 300 euros par mois que réclament depuis plus d'un an d'abord le personnel des services d'urgence, puis l'ensemble des hospitaliers qui se sont massivement mobilisés à la fin de l'année 2019 et sont appelés à le faire à nouveau le 16 juin.

Mais, entre les annonces

faites par le ministre de la Santé et le versement de la prime, il y a un abîme. D'abord le ministère a découpé le pays en deux parties, dont une grande où la prime ne serait pas versée intégralement.

Puis, nombre de directeurs d'hôpitaux l'ont modulée pour en exclure une partie du personnel, par exemple les non-soignants, tels les administratifs ou

ceux qui font le ménage ou la cuisine. Les salariés des sous-traitants, qui travaillent pourtant en permanence dans les hôpitaux, ont aussi été exclus du bénéfice de la prime. C'est aussi le cas de soignants venus du Sud ou de l'Ouest pour prêter main-forte aux hôpitaux de l'Est ou de l'Île-de-France.

Par endroits, c'est le personnel des hôpitaux psychiatriques qu'on a voulu priver de cette prime. Ailleurs, elle n'a été versée qu'incomplètement, punissant ceux qui ont été malades entre la mi-mars et la mi-mai. Ailleurs encore, ce sont les travailleurs à risque (diabétiques, en rémission de cancer, ou en surpoids, etc.), qui ne la touchent pas, sous prétexte qu'ils ont été placés en arrêt maladie pendant toute la durée de la crise du



SERGE D'IGNAZIO

Covid, alors qu'ils subissent pourtant depuis des années les restrictions en vigueur dans les hôpitaux, comme leurs collègues.

Cette prime, en quelque sorte à la carte, a suscité bien des discussions dans les hôpitaux, et parfois des mobilisations locales pour qu'elle soit versée

intégralement à tous, indépendamment du lieu, de la fonction ou du statut. Les plus conscients des hospitaliers ont pu vérifier que, bien loin de résoudre la question du pouvoir d'achat, les primes sont des armes destinées à diviser les travailleurs.

Lucien Déroit

Hôpital du Vinatier – Bron: un mois de mobilisation

À l'hôpital psychiatrique du Vinatier, à Bron dans la banlieue lyonnaise, depuis le 21 avril et durant tout le mois de mai des manifestations ont eu lieu chaque semaine.

Ces manifestations ont parfois rassemblé plus d'une centaine d'agents. Ils exigeaient que la direction renonce à la fermeture de deux nouvelles unités, prévue en principe pour le temps de l'épidémie. À entendre la direction, il fallait que l'hôpital libère de la place et des agents pour l'accueil des éventuels malades du Covid. Les travailleurs de ces unités n'avaient pas confiance dans la direction, à juste titre.

En effet celle-ci affiche depuis des mois sa volonté de faire des économies pour rembourser une dette de 10 millions contractée auprès des banques. Elle a déjà fermé 80 lits et obligé autant de patients à interrompre leurs soins et à

sortir prématurément.

Même si le mouvement n'a pas réussi à s'étendre à l'ensemble de l'hôpital, il a été assez fort pour que la direction s'engage, oralement, à rouvrir deux unités en septembre. Elle a aussi annoncé le versement d'une prime de 1 500 euros à l'ensemble du personnel, CDD compris.

Cependant les fermetures définitives d'une unité d'entrée, de trois unités de longues évolutions et d'une autre accueillant des polyhandicapés sont toujours d'actualité. Alors, la méfiance est de mise quant à ces engagements, car on peut compter sur la direction pour relayer le racket des banques qui étrangle l'hôpital.

Correspondant LO

CHU d'Angers: un rassemblement réussi

Jeudi 4 juin, hospitaliers et usagers se sont retrouvés à près de 400 devant le CHU d'Angers, pour dénoncer le manque de personnel et de lits, ainsi que la précarité et les bas salaires.

Les problèmes ne datent pas d'hier. Mais, à Angers comme partout, l'épidémie du Covid-19 les a mis en évidence comme jamais.

Deux autres rassemblements ont eu lieu à la même heure à l'hôpital psychiatrique de Sainte-Gemmes-sur-Loire et au Centre hospitalier de Saumur, rassemblant chacun une centaine de manifestants. À Angers, de nombreuses aides-soignantes et infirmières, des techniciens et des ouvriers ont témoigné de ce qu'ils ont vécu pendant ces deux mois. Gants,

masques, surblouses: tout manquait, et ces pénuries les ont mis en danger.

Pour couronner le tout, la direction du CHU a imposé dans plusieurs services des journées de 12 heures, avec des alternances entre jour et nuit, imposant plus généralement des conditions de travail indignes, sous couvert de la crise. La direction aimerait évidemment maintenir ces dérèglements qui lui permettent des économies notables en personnel. Quant à la prime de 1 500 euros, la direction explique qu'elle voudrait

bien la verser à tous, mais que c'est interdit par le décret. Alors, en attendant, elle se contente d'un courrier de remerciement!

Ni médailles ni charité, mais des augmentations de salaire et des embauches: voilà quelles étaient les revendications du jour. Car les travailleurs de la santé ne supportent plus de voir des milliards distribués aux grands capitalistes en pure perte; ils veulent que cet argent soit consacré à augmenter les salaires et créer des emplois. À la fin de leur rassemblement, les manifestants se sont donné rendez-vous le 16 juin, jour de grève dans la santé. Leur colère ne restera pas confinée!

Correspondant LO

Soignants: au front sans armes

Il est question de mettre les soignants à l'honneur le 14 Juillet et de leur donner des médailles. Tout cela sent la propagande d'un autre âge. Mais il est un fait indéniable, c'est que bon nombre de soignants sont tombés malades.

Selon l'OMS, une personne sur treize infectées par le Covid-19 fait partie du

personnel soignant. La CGT pour sa part affirme que les professionnels de santé sont

en moyenne six fois plus atteints que la population générale. Le gouvernement se garde bien de publier le moindre chiffre sur le sujet. Car l'ampleur de l'épidémie parmi les soignants n'est pas simplement due aux risques normaux acceptés par ceux-ci pour secourir les victimes de la maladie. Le manque de matériel de protection est une cause évidente de contamination et même de surmortalité parmi les soignants.

Début mars, le gouvernement a diffusé l'idée que les masques chirurgicaux suffisaient pour se protéger et que les masques FFP2, plus efficaces, seraient réservés

seulement pour les situations à haut risque. En fait, il tentait ainsi de justifier la pénurie catastrophique de ces masques FFP2. Au plus fort de l'épidémie, il en manquait même dans les hôpitaux auxquels ils étaient prétendument réservés. Les médecins généralistes, les soignants des Ehpad, les aides à domicile n'en ont pas eu et ont eu le plus grand mal à se procurer même des masques chirurgicaux.

Les médecins de ville payent un lourd tribut, d'autant plus que beaucoup de médecins de plus de 60 ans exercent encore et sont donc à risque, susceptibles de développer une forme grave

de la maladie. Certains ont continué à soigner sans protection parce qu'ils ne se voyaient pas abandonner leurs patients. Une trentaine en seraient morts. Il n'existe pas de bilan précis pour les autres catégories de soignants, mais le dévouement et le courage n'ont clairement pas été le seul fait des médecins.

Pour reprendre l'analogie de Macron, si cette épidémie était une guerre, les responsables politiques ont bien laissé les soignants « au front sans armes », comme l'affirmaient des banderoles accrochées devant certains hôpitaux.

Jean Pollus



RATP bus : fichier illégal et discrimination

Après la révélation de fichiers illégaux dans les dépôts de bus de Bords de Marne, Ivry-Lebrun, c'est maintenant à Croix-Nivert/Point-du-Jour qu'un tel fichier a fuité vers un syndicat. On peut donc s'attendre à ce qu'il y en ait dans tous les dépôts de bus.

10	Jours travaillés			800			Maladie			AT			Grève		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015	2017	2016	2015	2017	2016	2015	2017	2016	2015
11	Nom														
19	206	210	208												
20															
21							6		5						
22															
23							2	4					3	1	
24															
25															
26							1						2	1	
27															
28							3	13					45	54	8
29															
30													4	7	1
31															
32															
33							11	1							
34													1	5	1
35															
36							2								
37								3							
38													2	2	1
39							57	14							

Qu'y-a-t-il dans ces fichiers ? Pour chaque conducteur de bus sont notés les jours de grève, de maladie, d'accident de travail, les grossesses, les retards. Y figurent aussi la moindre

protestation sur le manque de pause en terminus, un départ effectué en retard suite à une pause insuffisante, le non-port du badge de l'entreprise sur la chemise, etc. Le souci du détail

et le nombre de faits liés au travail, enregistrés sur des années, montrent le soin, si l'on peut dire, que la direction met à surveiller les travailleurs.

À quoi servent ces fichiers ? Au département bus de la RATP un protocole régit la progression dans l'échelle des salaires. Passer au niveau supérieur représente une augmentation d'environ 70 euros. Ce passage se fait au choix de chaque direction locale. Ces fichiers servent à exclure des conducteurs de bus du passage de niveau. Le protocole oblige cependant la direction à informer l'agent concerné des motifs du refus ; les chefs ont donc multiplié dernièrement ces entretiens « d'appréciation et plan de progrès »,

où durant deux heures ils grossissent les reproches. Par exemple, même si le service juridique a estimé un conducteur non responsable d'un accident, le chef note « accident évitable » ou « manque d'anticipation ». Pour discriminer les agents malades ou grévistes, la direction a trouvé d'autres mots comme « participation à la production », « présentisme ». Lors des entretiens « plan de progrès » cela peut donner : « Tu travailles bien mais tu ne travailles pas sur repos pour le dépôt » ; « tu manques d'implication dans les résultats du centre ». Cette pression pèse sur les travailleurs et vise ceux qui sont jugés récalcitrants ou pas assez productifs.

La RATP a répondu aux

fuites en annonçant une enquête interne et l'affaire a coûté son poste au directeur du dépôt de Bords de Marne. Dans un de ses mails qui a fuité, il se félicitait de ne retenir que le critère de la « prod », se moquant même des chefs qui proposent des « agents top » et ne comprennent toujours pas que seule compte la production individuelle.

La révélation de ces fichiers a un côté gênant pour une entreprise qui a toujours tenu à apparaître comme un modèle en ressources humaines. La réalité est plus sordide, à l'image de toutes les directions d'entreprise qui augmentent par tous les moyens la pression sur les travailleurs et la durée du travail.

Correspondant LO

Ikea : le retour des "truands du patronat"

Après huit ans d'enquête, le parquet de Versailles a décidé de renvoyer Ikea France, dix anciens dirigeants, quatre policiers et un détective privé devant le tribunal correctionnel pour « avoir mis en place un système d'espionnage organisé » contre des salariés et des clients.

Ainsi, un employé modèle serait devenu revendicatif du jour au lendemain. Jean-Pierre Paris, directeur de la sécurité d'Ikea France, cherche à savoir « quelle est la source externe à l'origine de ce changement de comportement et de ces revendications en sommeil pendant presque un an. Son discours est antimondialiste, ses méthodes "vieille garde CGT". Syndicalisme ? Prosélytisme divers ? Attac ou autres ? » Une salariée étant revenue d'un arrêt maladie « un peu trop bronzée », le même directeur se procure la copie de son passeport pour vérifier si elle n'est pas partie en vacances ! Pour la seule période 2009-2012, une juge d'instruction a démontré que ces méthodes ont été utilisées dans nombre des 34 magasins de l'Hexagone.

Pour se procurer ces informations, les dirigeants d'Ikea avaient recours à diverses méthodes : des « implants », c'est-à-dire des salariés embauchés uniquement pour moucharder ; une officine de « renseignements économiques », autrement dit une agence de détectives privés. Ils profitaient de la complicité de policiers qui leur fournissaient,

moyennant finance ou par amitié, les informations d'un fichier central de la police supposé confidentiel.

Les patrons d'Ikea, peu subtils, se sont fait prendre la main dans le sac, mais le flicage des travailleurs et des militants ouvriers n'est ni une nouveauté ni une spécificité d'Ikea, groupe suédois, ou d'Amazon, groupe américain, comme les médias le laissent trop facilement entendre. En France, les patrons de l'industrie automobile ont été des précurseurs dans le recours aux « truands du patronat ». Fichage, menaces, tabassage, infiltration, recrutement de gangsters, d'anciens militaires, d'anciens de l'OAS recyclés après l'indépendance de l'Algérie, furent les méthodes systématiques utilisées chez Citroën, Berliet, Peugeot, Simca jusque dans les années 1970.

Les patrons, surtout les plus gros, bénéficient d'amitiés et de réseaux au sein de la police, des divers ministères, autant d'institutions conçues avant tout pour défendre l'ordre social et ses lois qui organisent l'exploitation des travailleurs.

Xavier Lachau



Lundi 8 juin, à Paris.

Frichti : les livreurs ne veulent plus de la précarité

Le 8 juin, les livreurs de chez Frichti en étaient à leur quatrième jour de mobilisation. Ces travailleurs sans papiers sont soutenus par le Collectif des livreurs autonomes parisiens (Clap), la CGT et SUD.

Quelque deux cents livreurs exigent leur intégration dans les effectifs de cette entreprise de livraison de repas à domicile, ainsi que leur régularisation. Après avoir appris la décision des dirigeants de Frichti de ne plus embaucher de livreurs sans passeport européen, la colère a éclaté et un local de l'entreprise a été occupé.

La situation de ces livreurs est très variable, certains ont des contrats, d'autres pas, certains ont

des passeports africains, d'autres n'ont rien. Et tous ont le statut précaire d'auto-entrepreneur, plus chic comme on sait que celui d'esclave moderne. Comme d'autres catégories de travailleurs, ces livreurs ont beaucoup travaillé pendant le confinement, ce qui convenait parfaitement aux requins qui ont lancé Frichti. Mais maintenant, la décision des dirigeants de Frichti peut accroître leur précarité.

Les dirigeants de Frichti

sont réticents à fournir à tous un contrat de travail, puisque le statut d'auto-entrepreneur les dégage de toute responsabilité sociale vis-à-vis de ceux qu'ils exploitent. Ils pourraient aussi délivrer une attestation de travail, ce qui permettrait une régularisation et donc de sortir de la situation difficile de sans-papiers.

Selon les publicités de Frichti, ces travailleurs étaient des « livreurs de bonheur ». Eh bien, les livreurs estiment que le bonheur n'est pas réservé aux clients !

Jacques Fontenoy

Renault – Choisy : quatre jours de grève

La confirmation, le vendredi 29 mai, que l'usine de Renault de Choisy-le-Roi serait la seule à être fermée a mis la tête des travailleurs sens dessus dessous. Aujourd'hui encore, le PDG ne cesse de leur répéter qu'ils sont extraordinaires !

Les palettes et les banderoles sont donc sorties et durant quatre jours plus de cent travailleurs ont dit non à la fermeture. Cela se poursuivait la nuit, rappelant à certains la grève de mars 1995. Il n'est pas simple de se convaincre qu'ils ne sont pas seuls.

Pourquoi gâcher la vie de

264 travailleurs, se demandaient-ils, et de centaines de travailleurs sous-traitants, qui font le ménage, préparent les repas. Ils n'oubliaient pas les dizaines de travailleurs intérimaires, les CDD qui seraient du coup les premiers touchés. Comment imaginer l'avenir pour ces jeunes embauchés

depuis seulement deux ans, ou ces travailleurs à qui il reste dix ans à tirer ? Tout cela dans le cadre d'un plan général de deux milliards d'économies : personne ne peut le comprendre et encore moins l'accepter. Deux milliards, alors qu'en dix ans ce sont 25 milliards de bénéfices que la direction a revendiqués !

Leur avenir serait, paraît-il, d'aller à l'usine de Flins pour faire de l'économie circulaire. En 2014, la visite de la navigatrice Ellen Mac Arthur avait déjà fait de

l'usine de Choisy le pôle européen du développement durable. Personne ne croit cette fable, et les travailleurs ne veulent tout simplement pas aller à Flins, à 60 kilomètres.

Hormis des mains sur le cœur, il n'y a pas de réponses des patrons aux multiples questions. À quoi vont servir ces cinq milliards de prêt garantis par l'État ? Le plan de la direction, les travailleurs en sont sûrs, était déjà dans les tiroirs avant le Covid-19. Le virus n'a servi qu'à tendre la main pour

demander les milliards. Et le 16 juin, date d'ouverture des réunions entre direction et organisations syndicales, n'apportera pas plus de réponses.

Les grévistes ont tenu tête quatre jours durant. Il y a de quoi en être fiers car ces 264 femmes et hommes ont dit : non. Et ce moment de solidarité du 6 juin les a confortés : ne pas accepter que des milliers de vies soient bouleversées pour quelques milliards d'économies !

Correspondant LO

Manifestation et solidarité

« Pas une usine ne doit fermer ! » « Renault-Choisy ne fermera pas ! » Les slogans ont résonné sur le parcours qui a mené, le 6 juin, des centaines de manifestants du centre de Choisy-le-Roi jusqu'à l'entrée de l'usine Renault.

Parmi les manifestants se trouvaient les salariés du site et leurs familles, mais aussi des ouvriers d'autres sites de Renault ou de l'automobile, ainsi que des travailleurs du département venus apporter leur soutien.

Le 29 mai, le président du groupe Renault confirmait un plan d'économies de 2 milliards d'euros sur trois ans, et annonçait la suppression de 15 000 postes, dont 4 600 en France. Une déclaration de guerre. Concernant Choisy, où travaillent 260 salariés, il annonçait la fermeture pure et simple du site à l'horizon 2022, avec peut-être le transfert de son activité, la rénovation et le reconditionnement de moteurs et de boîtes de vitesses, à l'usine de Flins dans les Yvelines.

Face à cette attaque, il n'y a pas d'autre issue que la lutte. Ali Kaya, militant de Lutte ouvrière et parlant au nom de la CGT de Renault Flins, a dénoncé le

plan de 4 600 suppressions de postes qui menace aussi les sous-traitants, les intérimaires et les prestataires. Personne ne doit perdre son emploi : « S'il y a moins d'activité, que l'on répartisse le travail entre tous ». Il a rappelé : « Renault, c'est une entreprise riche à milliards, 24 milliards d'euros de bénéfice en dix ans. Il faut demander des comptes. Où sont passés ces milliards ? » Il a dénoncé la tentative de division entre les travailleurs de Flins et ceux de Choisy : « La direction de Renault ment à nous tous quand elle explique que l'activité va continuer à Flins. Ils nous disent que c'est dans notre intérêt, si Choisy ferme. Mais non, ils n'arriveront pas à nous monter les uns contre les autres. La réalité, c'est qu'ils ont décidé aussi de fermer l'usine de Flins. Nous sommes en train de nous préparer nous aussi à la bagarre. »

Notre camarade Jean-Pierre Mercier, intervenant pour la CGT de PSA,

a apporté son soutien à la lutte contre les fermetures d'usines du groupe : « Ce n'est pas qu'une bataille de Renault Choisy, ce n'est pas la bataille de Flins ou celle de Maubeuge, de Dieppe ou de la Fonderie de Bretagne. C'est la bataille aujourd'hui de l'ensemble du monde du travail, car nous sommes tous attaqués. (...) Ce n'est pas que l'automobile, c'est aussi l'aéronautique, la SNCF, la grande distribution, le textile... Aujourd'hui tout le monde est attaqué, personne n'est protégé. Et ce n'est pas que l'emploi, c'est aussi les salaires, les congés payés qui sont attaqués ! » Il a rappelé que ce sont les travailleurs les indispensables qui ont fait tourner l'économie dans la période et que ce sont eux qui leur font aussi gagner ces milliards de profits.

Alors, a-t-il conclu, « en temps de crise économique, on ne doit pas accepter le moindre licenciement. Personne à la rue, personne au chômage ! Il faudra trouver le moyen de répondre à cette offensive générale, non pas boîte par boîte, mais par une riposte générale ! »

Correspondant LO



Hutchinson – Chalette-sur-Loing : actionnaires choyés, travailleurs licenciés

L'usine de Chalette-sur-Loing, près de Montargis, est le siège historique de Hutchinson, filiale du groupe Total. Son intention de se débarrasser de près de 9 000 travailleurs dans le monde a provoqué un choc.

Hutchinson parle de départs volontaires, mais les 6 000 intérimaires qui du jour au lendemain se retrouvent privés de leur salaire ne sont pas volontaires et sont bel et bien licenciés !

En France, les patrons veulent imposer rapidement un plan de rupture

conventionnelle collective pour près de 1 000 travailleurs en CDI. Pour 800 travailleurs âgés de plus de 57,5 ans, il est question d'un plan de départs à la retraite. Si bien des travailleurs concernés seraient soulagés de quitter des conditions de travail dégradées et

épuisantes, beaucoup sont inquiets du montant de leur future pension et ne sont pas prêts à partir à n'importe quelle condition. Quant à ceux de moins de 57,5 ans, que la direction veut inciter à partir, quelle chance auront-ils de retrouver un travail dans des villes comme Montargis et Vierzon, qui détiennent des records de chômage ? Quelle que soit la forme que prendront ces licenciements, ils pousseront tous les travailleurs dans la

misère !

Cela est d'autant plus révoltant que Hutchinson et Total ont fait de gros bénéfices en 2019, soit 421 millions d'euros pour Hutchinson et 13,8 milliards pour Total ! En avril, en pleine pandémie, Hutchinson et Total ont versé 1,8 milliard de dividendes.

Ces milliards versés aux actionnaires ont été engrangés sur le dos de tous, employés, ouvriers, techniciens ou ingénieurs.

Chacun, intérimaire, sous-traitant ou embauché le sent dans sa chair et dans ses muscles. Tous y ont laissé une partie d'eux-mêmes et de leur santé.

Alors, ces attaques ne passent pas et, après la stupeur, la colère est bien présente. L'idée que c'est aux capitalistes de payer la crise et qu'il faut répartir le travail entre tous sans perte de salaire doit faire son chemin.

Correspondant LO

Camaïeu – Roubaix : pas un travailleur à la rue !

Le 26 mai, la direction de Camaïeu a réuni les salariés du siège et des entrepôts pour leur annoncer que le groupe était placé en redressement judiciaire, car elle n'aurait pas obtenu la garantie de l'État pour un prêt à la banque et manquerait ainsi de liquidités pour payer ses fournisseurs.

Cette annonce a été un coup pour les travailleurs, car le placement en redressement judiciaire est une étape vers les suppressions de postes et les licenciements. L'entreprise compte 5 000 travailleurs dans le monde, dont 500 sont réunis au siège et à l'entrepôt principal de Roubaix.

La direction a prétendu que l'entreprise était dans le rouge parce que la fermeture des magasins à cause du Covid-19 avait creusé la dette de l'entreprise. Ce mensonge, relayé par la presse locale, cache la réalité de la crise économique et aussi le pillage des caisses de l'entreprise par tous les actionnaires successifs.

Camaïeu est endetté depuis des années, suite à des rachats successifs par des fonds de placement.

À chaque fois, ceux-ci ont contracté une dette pour racheter l'entreprise puis, par un jeu comptable, ils lui ont transféré cette dette. Les profits créés ensuite par les travailleurs ont alimenté, comme un puits sans fond, le remboursement de cette dette et des intérêts allant dans les poches des actionnaires de ces fonds, comme de ceux des banques.

Un rassemblement de plus de 200 personnes a été organisé le mardi 2 juin devant le siège à Roubaix, pendant lequel plusieurs dizaines d'employés ont débrayé. Différents responsables politiques, dont le maire de droite, soutenu par LREM, sont venus à ce rassemblement, expliquant qu'il fallait sauver l'enseigne et sa présence sur Roubaix.



Rassemblement du 2 juin.

Mais sauver l'enseigne, cela veut dire sauver les actionnaires, ou sauver les emplois ? Il n'y a pas longtemps, et les travailleurs s'en souviennent, l'enseigne de La Redoute a été « sauvée » mais avec plus de 1 200 suppressions de postes. Sauver les emplois de tous serait possible : l'argent accumulé sur le dos des travailleurs

depuis des années y suffirait largement.

Les travailleurs de Camaïeu ne sont pas les seuls menacés. Rien que dans la région proche, Devianne, 700 salariés, vient d'annoncer son placement en redressement judiciaire, PicWicToys la suppression de 447 emplois, et la liste s'allonge de jour en jour.

Ces entreprises ont aussi en commun d'avoir enrichi dans le passé, d'une façon ou d'une autre, les grandes familles bourgeoises du Nord, dont la plus célèbre, les Mulliez, milliardaire parmi les milliardaires. L'argent existe pour se répartir le travail entre tous, sans baisse de salaire !

Correspondant LO

Travailleurs agricoles : les fruits toxiques de l'exploitation

En région PACA, de nombreux travailleurs détachés, employés sur des exploitations de fruits ou légumes, se sont révélés contaminés par le Covid-19.



Dépistage du coronavirus chez des travailleurs saisonniers.

Deux travailleurs agricoles ont dû être hospitalisés. L'un, de moins de 50 ans est encore en réanimation. Du coup, l'ARS (Agence régionale de santé) réalisait plus de 1 500 tests et découvrait quatre-vingts cas positifs chez les ouvriers agricoles dans les Bouches-du-Rhône,

le Vaucluse et le Gard à la date du samedi 6 juin. Les dépistages se poursuivaient.

Ces travailleurs agricoles saisonniers sont recrutés en Espagne par des sociétés d'intérim telles que Terra Fecondis ou Laboral Terra. Venus d'Amérique latine, du Maroc ou d'Afrique

sub-saharienne, ils recherchent du travail à n'importe quelles conditions.

À la demande pressante des exploitants agricoles, le gouvernement avait autorisé leur venue en France à partir du 7 mai. Rien qu'en PACA, il manquait plus de 10 000 ouvriers agricoles pour récolter et traiter les fruits et légumes.

Ces agences d'intérim peuvent procurer aux agriculteurs des travailleurs à des prix cassés : selon un rapport de 2014, « de 13 à 15 euros de l'heure, contre 20 à 21 euros pour une entreprise d'intérim française ». Car ils travaillent parfois sept jours sur sept, entre douze et quatorze heures par jour, sans d'ailleurs que toutes ces heures leur soient payées ; pas plus d'ailleurs que les congés payés. D'après le calcul d'un syndicaliste, le résultat serait un salaire de l'ordre de cinq euros de l'heure. Les conditions de

travail et d'hébergement dépendent de l'agriculteur chez qui ils sont employés. Certains s'avèrent corrects et humains, d'autres sont de véritables esclavagistes.

Terra Fecundis aurait dû passer en procès en mai pour répondre de quelque 112 millions d'euros de cotisations qui auraient échappé à l'Ursaf PACA, pour la période de 2012 à 2015. Ce procès a été reporté sine die du fait de la crise sanitaire.

Un autre procès, celui-ci contre le prestataire de service et l'employeur d'un Équatorien de 32 ans, mort de déshydratation en 2011 alors qu'il ramassait des melons n'a abouti, lui, qu'à un non-lieu. Son avocat a expliqué qu'il a été secouru trop tard. « Quand il est tombé privé d'eau, ses collègues n'ont pas appelé l'exploitant qu'ils ne connaissaient même pas, mais bien l'un des encadrants de la société d'intérim espagnole. Le

temps qu'ils viennent et qu'ils le transportent à l'hôpital, son état s'était trop dégradé. »

Il n'est pas surprenant que ces travailleurs soient nombreux à être contaminés, puisqu'ils vivent souvent dans une grande promiscuité, sans installations sanitaires dignes de ce nom. Ils vont dans une même journée d'une exploitation à une autre. Certains ont été poussés par leur contremaître à se dissimuler pour échapper au dépistage, et continuer à travailler. Mis en quarantaine, certains ont cherché à s'enfuir. Depuis, les travailleurs confinés ne peuvent s'échapper du camping où ils sont confinés, alors qu'ils sont privés de ce fait de travail et de ressources.

Mais Terra Fecundis l'affirme : « leur approvisionnement sera assuré par la société ». Pas de quoi leur faire confiance !

Correspondant LO

Seris – Ile-et-Vilaine : mis en danger et mal payés

Seris, le premier groupe français dans la sécurité, refuse de lâcher à ses salariés la moindre prime en lien avec l'épidémie.

Ce groupe, qui exploite 9 000 salariés en France et brasse plus de 250 millions de chiffre d'affaires, paie bien sûr des salaires aussi bas que ses concurrents.

Ce ne sont pourtant pas

les fonds qui manquent, puisque le groupe Seris a racheté en 2019 un concurrent polonais, absorbant au passage 18 500 salariés. Ces travailleurs, qui sont à l'entrée de magasins, d'entreprises,

de stades ou de parkings, ont été en première ligne pendant l'épidémie. À l'échelle du pays, plusieurs d'entre eux sont morts du coronavirus, qu'ils ont probablement contracté au travail.

À Rennes, mais aussi dans les autres villes où est implanté le groupe, les

salariés ont vu leur planning chamboulé ces derniers mois, avec souvent des protections insuffisantes au début de l'épidémie. Pour eux, il n'a pas été question de confinement, mais de changements au coup par coup d'horaires et de lieu de travail.

L'an dernier, il avait fallu une mobilisation, partie du sud de la France, pour que la direction lâche une prime gilets jaunes de 100 euros. Il faudra sans doute remettre ça pour la prime et pour des augmentations de salaire conséquentes !

Correspondant LO

Aéronautique : une pluie de milliards pour le patronat et aucune garantie pour les travailleurs !

Le ministre de l'Économie Le Maire a annoncé le plan du gouvernement censé «sauver l'industrie aéronautique» pour qu'elle soit «plus compétitive». Dans son discours il affirme que «100 000 emplois seraient menacés dans les six mois». Mais pas question pour lui d'assurer que les 15 milliards d'euros distribués éviteront les suppressions d'emplois.

Les Airbus, Dassault, Thales, Safran, Air France, comme les grands sous-traitants, et peut-être quelques PME, recevront des aides directes. Ils bénéficieront également de reports d'échéances. L'activité de recherche et développement sera soutenue. Quant au chômage partiel de longue durée, payé en grande partie par l'État, il sera généralisé.

Pour ce qui est du maintien de l'emploi, qui sert de prétexte aux milliards de soutien des industriels de la filière, le ministre assure que malgré tout «des ajustements seront sans doute nécessaires», mais «dans toute la mesure du possible, sans départ contraint». En clair : il y aura 15 milliards pour les entreprises d'un côté et aucune garantie sur l'emploi

pour les travailleurs !

D'ailleurs, Airbus a déjà commencé à se débarrasser d'une grande partie des intérimaires et de certains sous-traitants sur site. Chez les grands sous-traitants également, sans attendre la perfusion des mesures gouvernementales, les coupes claires dans les effectifs ont commencé. Daher a annoncé la suppression de 3000 emplois ; chez Derichebourg, 700 emplois seraient menacés ; chez Safran, c'est à l'étude et les cadres commenceraient à faire des listes. C'est aussi la saignée dans les PME sous-traitantes : dernière en date, à Colomiers dans la banlieue de Toulouse, l'entreprise

CMT+ vient d'annoncer un plan de 140 suppressions d'emplois sur 225 salariés.

Parallèlement à ces attaques sur l'emploi, les congés, les RTT mais aussi les horaires de travail et les salaires sont dans le collimateur. En plus des pertes liées au chômage partiel dans tout le secteur aéronautique, pas question par exemple d'augmentation de salaire jusqu'en 2021 chez Airbus, et chez Safran pas question de compter sur le maintien de l'intéressement.

Les patrons de l'aéronautique et les actionnaires sont généreusement assistés par le gouvernement pour leur faire passer l'orage de la crise, et les préparer à

la reprise face à la concurrence. En guise de sauvetage de l'aéronautique, ce sont les conditions de vie, d'emploi et de travail des salariés qui sont attaquées.

Qu'ils soient CDI, CDD, intérimaires, travailleurs en chômage partiel ou déjà au chômage, tous sont attaqués. C'est tous ensemble qu'il devront se défendre, avec un objectif commun face à la baisse de l'activité : la répartition du travail entre tous sans diminution des salaires. Les profits amassés ces dernières années doivent servir à sauver les emplois et les salaires.

Correspondant LO

Lubrizon - Rouen : le gouvernement mis en cause

La commission d'enquête du Sénat a rendu public le 4 juin son rapport concernant l'évaluation de l'intervention des services de l'État lors de l'incendie sur le site de l'usine Lubrizon.

On se souvient que l'incendie dans une zone de stockage de l'usine ainsi que sur le site mitoyen de l'entreprise Normandie Logistique avait fait partir en fumée près de 10000 tonnes de produits chimiques,

principalement des hydrocarbures, mais aussi les additifs ajoutés aux lubrifiants fabriqués par Lubrizon. Il en est résulté un panache de fumée long de 22 km et des retombées de suies sur plusieurs départements du

nord du pays.

Le Sénat, dominé majoritairement par la droite, ne se prive pas de mettre à mal la communication de la préfecture qui, à force de langue de bois rassurante, a au contraire augmenté l'inquiétude de la population. De même le Sénat critique le défilé des ministres sur place et leurs déclarations approximatives et parfois

contradictoires quant à la dangerosité des produits consommés ou dispersés dans l'atmosphère.

Il souligne l'insuffisance de contrôle des sites Seveso par les services de l'État, et même leur indulgence, mais il ne remet pas en cause le droit de milliardaires tels que Warren Buffett, propriétaire de Lubrizon, de mettre en danger la santé

ou la vie des populations vivant à proximité de leurs sites de fabrication et ses recommandations risquent bien de rester lettre morte.

Les seuls contrôles qui vailent sont ceux qui seraient effectués par les travailleurs des usines concernées et par la population environnante.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal juin 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Libye : la guerre pour le pétrole

Depuis 2011 et l'intervention des armées occidentales, France en tête, pour renverser le régime de Kadhafi, les opérations militaires n'ont pas cessé de ravager ce pays. Elles viennent de connaître un nouveau retournement de situation.

Les troupes du maréchal Haftar, appuyé par l'Arabie saoudite, l'Égypte et la Russie, adoubé par la France, ont dû abandonner la région de la capitale Tripoli, où elles assiégeaient l'armée du gouvernement reconnu par l'ONU et soutenu militairement par la Turquie. La Russie, ne voulant pas que son protégé Haftar perde complètement pied, s'est empressée d'envoyer sur place des avions de chasse, pour l'instant à titre dissuasif. Les grandes puissances et l'ONU se prononcent pour une nouvelle négociation en vue d'un cessez-le-feu. Elles sont d'autant moins crédibles que, il y a quelques mois, la précédente négociation avait débouché sur des accords signés à Berlin et une reprise immédiate des opérations sur le terrain. Opérations dont les puissances tiraient les ficelles et auxquelles elles fournissaient des armes, voire des combattants.

Le pétrole libyen, avec les plus riches réserves terrestres connues du continent africain, attire bien des convoitises. En 2011, la France de Sarkozy avait cru possible de reprendre pied

dans le pays au prétexte de renverser la dictature. L'intervention des armées occidentales avait alors précipité le pays dans la guerre civile. La France et Total avaient choisi le maréchal Haftar. L'Italie et ENI, le pétrolier transalpin, soutenaient Faïez Sarraj et le gouvernement « légal » de Tripoli. Cette concurrence se poursuit et pas seulement sur le terrain diplomatique : on a trouvé des missiles français dans une base du maréchal ; fin mai une frégate française a intercepté un pétrolier dans les eaux libyennes, opération sur laquelle les autorités ont eu bien du mal à fournir des explications ; une des premières visites du ministre Le Drian après l'épidémie a été pour son homologue italien et a porté sur la Libye.

La production de pétrole des champs terrestres libyens, disputés entre Total et ENI, est pour l'instant presque arrêtée. Mais, pour le malheur de ce pays, des champs gaziers ont été découverts dans ses eaux territoriales, prolongeant le champ qui va du sud-est de Chypre jusqu'aux eaux



Soldats français lors de l'intervention en Libye en 2011.

libyennes, en traversant les zones économiques maritimes des deux États chypriotes, grec et turc, du Liban, d'Israël et de l'Égypte. La prospection de ce champ, les installations à prévoir pour extraire, transporter, liquéfier et réexpédier le gaz vers les pays consommateurs ont exacerbé les tensions à la mesure des bénéfices escomptés.

La Turquie a conclu un accord avec le gouvernement de Tripoli, offrant son soutien militaire contre la possibilité exclusive de forer dans les eaux libyennes,

inaugurant ainsi sa nouvelle politique de puissance méditerranéenne. Les pays riverains et la France ont immédiatement protesté. Par ailleurs, la Russie veut s'imposer sur ce même terrain méditerranéen et empêcher son allié et client turc de se fournir en pétrole ailleurs que chez elle. Elle a donc envoyé des mercenaires soutenir Haftar.

Après l'Italie, la France et les États-Unis viennent d'obtenir leur adhésion au forum méditerranéen réunissant les pays ayant des vues sur le nouveau champ

gazier. Derrière elles se tiennent les multinationales. Et, pour montrer qui voudrait commander, des manœuvres navales ont réuni les porte-avions *Charles de Gaulle* et *Eisenhower* au large de Chypre, en février et mars.

Pour les puissances, la guerre de Libye n'est qu'une escarmouche de la guerre du pétrole, les affrontements y sont un écho de ceux qui les opposent en d'autres lieux. Pour la population, ce sont les destructions et le désespoir.

Paul Galois

Les réseaux de transport : victimes du Covid et de la rapacité patronale

Victimes collatérales de la crise sanitaire, de nombreux réseaux de transport annoncent aujourd'hui être au bord de l'asphyxie. En cause : la baisse de la fréquentation et surtout le tarissement de la taxe versée par le patronat pour financer les transports collectifs.

Les collectivités territoriales qui ont un réseau de transport collectif ont la possibilité de lever une taxe que l'on appelle maintenant le versement mobilité (anciennement versement transport). Payée par les entreprises comptant plus de 10 salariés, cette taxe est essentielle dans le financement des transports collectifs – elle représente

8 à 9 milliards d'euros par an, et bien souvent plus de la moitié du budget des réseaux de transport.

Mais l'épidémie a bouleversé le système : d'abord parce que le gouvernement a autorisé le report des cotisations et taxes pour les entreprises – report qui pourrait bien se transformer en annulation définitive dans plusieurs secteurs. Ensuite,

parce que, pour les quelque 12 millions de salariés au chômage partiel au plus fort de la crise, l'État a compensé une partie du salaire, mais n'a versé ni les cotisations sociales ni les taxes – donc pas le versement mobilité. Enfin, la hausse drastique du chômage, qui a déjà commencé et va inévitablement se poursuivre dans les mois à venir, aura des conséquences directes sur le versement mobilité, puisque celui-ci est calculé sur la masse salariale, qui dépend du nombre de salariés des entreprises.

Pour aggraver encore le

problème, le confinement lui-même et la mise en télétravail forcé de millions de salariés a eu un effet direct sur la fréquentation des transports collectifs, et donc sur leurs recettes.

Résultat : de nombreuses collectivités, des plus grandes comme la région Île-de-France jusqu'aux plus petits réseaux de bus dans les villes moyennes, ont enregistré en deux mois des pertes allant jusqu'à 20 à 30% de leur budget annuel. Les conséquences iront bien au-delà du seul domaine du transport. La ville d'Aubenas, par exemple, a d'ores et déjà annoncé que, pour tenter d'éponger les pertes de son réseau de transport, elle allait renoncer à un certain nombre d'investissements, notamment en travaux de voirie, ce qui ne fera qu'accentuer les conséquences de la crise pour les entreprises des travaux publics et leurs salariés.

Face à cette situation, ni le gouvernement, ni les entreprises de transport ne sont prêts à faire le moindre geste pour aider les collectivités. L'État veut bien

mettre 7 milliards d'euros pour maintenir les profits des actionnaires d'Air France, 5 milliards pour ceux de Renault, mais apparemment pas mettre la main à la poche pour tirer du marasme des petits réseaux de transport pourtant indispensables aux déplacements quotidiens des travailleurs.

Quant aux géants du transport collectif que sont Transdev et autres Keolis, ils veulent bien s'engraisser au travers de contrats de délégation de service public particulièrement juteux, mais certainement pas être mis à contribution dans les périodes de vaches maigres : cyniquement, ils laissent déjà entendre que si les collectivités n'arrivent pas à payer leurs « contributions », comme certaines l'annoncent déjà, ils ne se gêneront pas pour diminuer d'autant l'offre de service public qu'ils dispensent.

C'est sans doute cela que Macron et le gouvernement appellent « la solidarité nationale ».

Pierre Vandrille



P. NGUYEN VAN HAI - BARBI MAXPPP